

Les chiffres clés

des entreprises de proximité

Edition 2020

U2P
union
des entreprises
de proximité



ISM
INSTITUT
SUPÉRIEUR DES
MÉTIER S

L'APPRENTISSAGE dans les entreprises de proximité

Artisanat, commerce,
professions libérales

Les secteurs de proximité : périmètre

Le périmètre d'observation de cette étude est celui des secteurs représentés par l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) dont la liste est précisée en annexe :

- ceux de l'**artisanat**, ensemble juridiquement défini par la loi 96-603 du 5 juillet 1996, regroupant des activités de fabrication, transformation, réparation ou prestation de service réparties en quatre grandes familles (alimentation, BTP, fabrication, services) ;
- ceux du **commerce alimentaire de détail** et de l'**hôtellerie-restauration** ;
- ceux des **professions libérales**, qu'ils relèvent des secteurs du droit, de la santé, ou des professions techniques ou du cadre de vie.

Au total, ces secteurs rassemblent les deux tiers des entreprises du secteur marchand, soit 2 949 000 entreprises. Leurs entreprises sont majoritairement positionnées sur des marchés locaux et régionaux. Elles se distinguent par leur ancrage territorial, la proximité géographique et relationnelle qui les lie à leur clientèle. La formulation « entreprise de proximité », qui est aussi la signature de l'U2P, se réfère à cette caractéristique économique et fonctionnelle des petites et très petites entreprises. Les artisans, commerçants, hôteliers-restaurateurs et professionnels libéraux irriguent en effet l'ensemble du territoire et emploient près de 3,5 millions de salariés, sans compter les très nombreux apprentis et stagiaires formés en alternance.

L'étude porte précisément sur les apprentis formés dans ces secteurs :

- Pour les secteurs de l'artisanat, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés dans 329 activités (sauf, dans l'artisanat de l'alimentation, où pour 5 activités la totalité des entreprises est prise en compte). Le champ ne comprend pas les entreprises artisanales à titre secondaire.
- Les activités du commerce alimentaire de détail recouvrent 6 activités (principalement exercées par des commerçants indépendants).
- L'hôtellerie-restauration regroupe l'ensemble des entreprises exerçant en hôtellerie, restauration traditionnelle et débits de boisson.
- Le champ des professions libérales comprend les entreprises de 53 activités : pour les professions réglementées, l'ensemble des entreprises est pris en compte et uniquement celles de moins de 20 salariés pour les autres activités non réglementées.

La méthode et la liste des codes figurent en annexe.

SOMMAIRE

1. Les entreprises de proximité forment 46 % des apprentis formés en France.....	5
2. Des effectifs en hausse en 2018/2019.....	9
3. Une dynamique de développement présente dans la plupart des secteurs d'activité	14
4. Des disparités territoriales	19
5. Une majorité d'apprentis en niveau 3 (CAP), mais des effectifs croissants en niveaux 5 et supérieurs	27
6. Des parcours diplômants variables selon les secteurs.....	33
7. Une offre de diplômes de plus en plus large	38
8. Des profils d'apprentis contrastés selon les secteurs	43
9. Accès à l'emploi : les 3/4 des apprentis sont en emploi 7 mois après leur sortie de formation.....	48
10. Une dynamique remise en question par la crise sanitaire ?.....	53

Annexe méthodologique

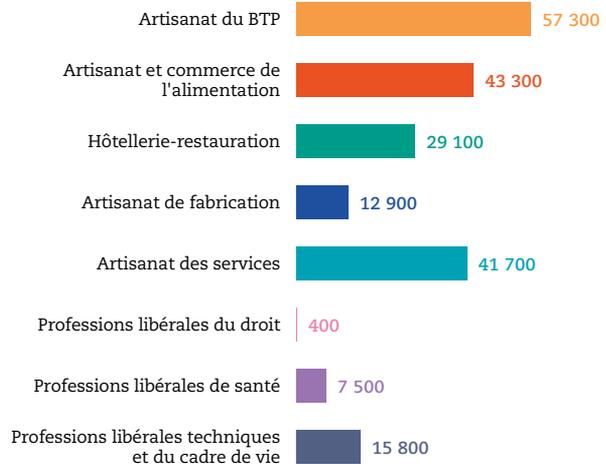
1

Les entreprises de proximité forment 46% des apprentis formés en France

En 2018-2019, les entreprises de proximité ont formé 208 000 apprentis, soit 46% de l'ensemble des apprentis scolarisés au niveau national. Près de la moitié des apprentis sont donc formés dans les secteurs de proximité, ce qui témoigne de la forte implication de ces activités dans la professionnalisation des jeunes.

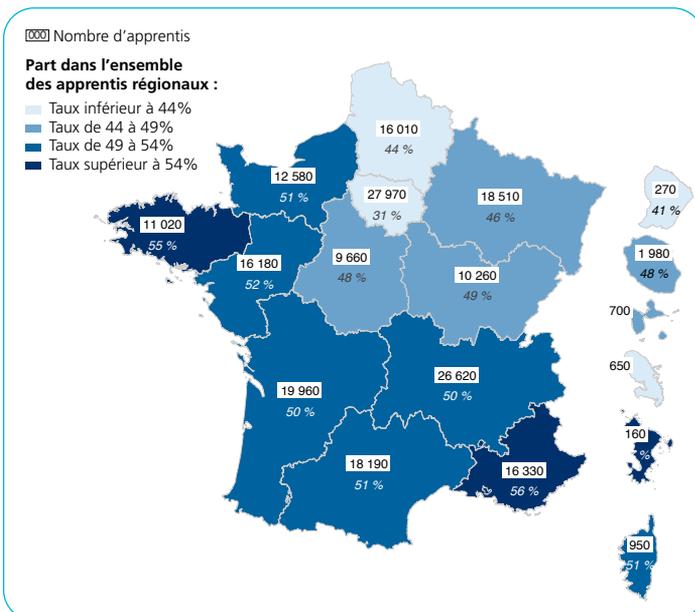
On observe toutefois des disparités sectorielles : l'apprentissage est particulièrement développé dans l'artisanat et l'hôtellerie-restauration ; il est moins présent dans les professions libérales réglementées.

Répartition sectorielle des apprentis formés en 2018-2019



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Traitement ISM.

Nombre et part des apprentis régionaux formés en 2018-2019



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Traitement ISM.

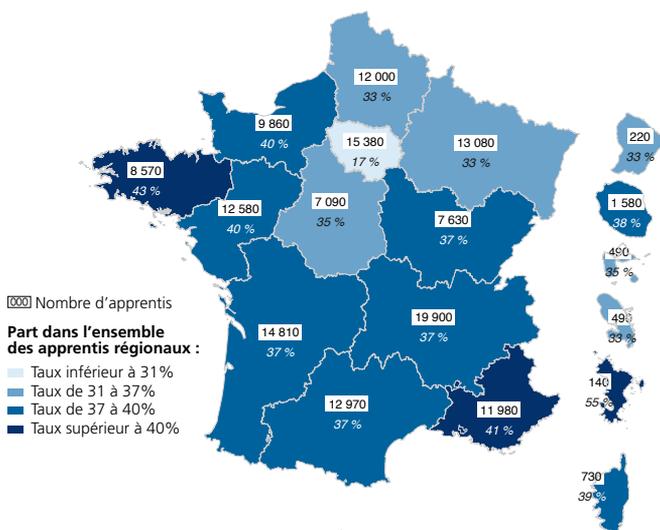
Le poids des secteurs de proximité dans l'apprentissage varie également selon les régions : il dépasse 50% du total des apprentis dans de nombreuses régions, à l'exception du quart Nord-Est du territoire. Le taux maximum est atteint dans la région Sud-PACA, avec les départements du Var (63%), du Vaucluse (62%) et des Alpes-de-Haute-Provence (61%), tout comme la Lozère et le Morbihan. C'est en Île-de-France que ce poids est nettement moins élevé (31%), notamment dans les Hauts-de-Seine (20%), un score expliqué par le fort déploiement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur dans cette région.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT*

Avec 149 500 apprentis formés en 2018/19, les entreprises artisanales emploient 33 % des apprentis formés en France.

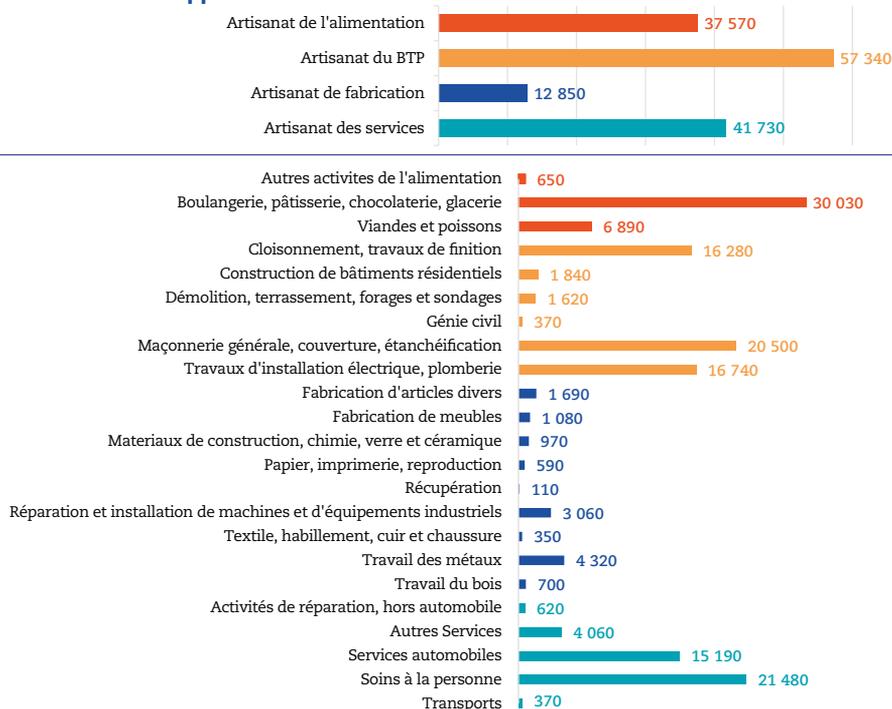
Cette part atteint 43% en Bretagne, 41% en PACA, 40% en Normandie et dans les Pays de la Loire. Le taux minimum est celui de l'Île-de-France (17%).

Nombre et part des apprentis régionaux formés dans les entreprises artisanales en 2018-2019



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales en France entière. Traitement ISM.

Répartition sectorielle des apprentis de l'artisanat



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019.

Champ : apprentis formés dans les entreprises artisanales de moins de 20 salariés en France entière. Traitement ISM.

* Le périmètre de l'artisanat est défini par la loi 96-603 du 5 juillet 1996. Les entreprises de moins de 20 salariés de 328 codes d'activités sont prises en compte, pour lesquels il existe une correspondance totale entre la NAF et la Nomenclature d'Activité de l'Artisanat ou dans lesquels les entreprises artisanales sont majoritaires.

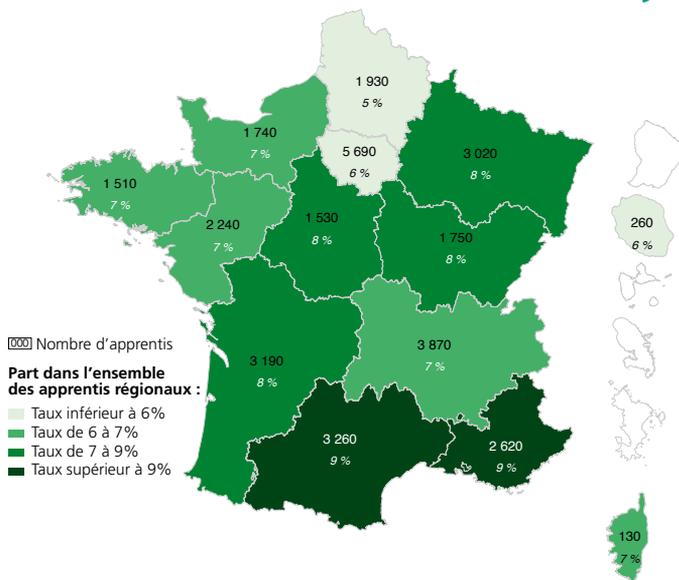
CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION*

Près de 33 000 apprentis sont formés en 2018-2019 dans les secteurs du commerce alimentaire de détail et de l'hôtellerie-restauration (champ professionnel de l'U2P).

Ces entreprises emploient 7% du total des apprentis formés en France.

A noter : l'apprentissage est relativement peu développé dans le commerce alimentaire.

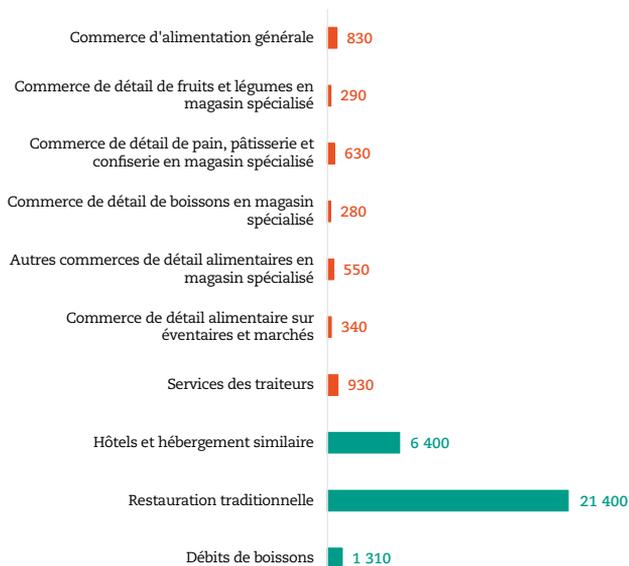
Nombre et part des apprentis régionaux dans le commerce alimentaire et l'hôtellerie-restauration formés en 2018-2019



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019.

Champ : apprentis formés dans les entreprises de commerce et de l'hôtellerie-restauration (champ professionnel de l'U2P) en France entière. Traitement ISM.

Répartition sectorielle des apprentis du commerce



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019.

Champ : apprentis formés dans les entreprises de commerce et de l'hôtellerie-restauration en France entière. Traitement ISM.

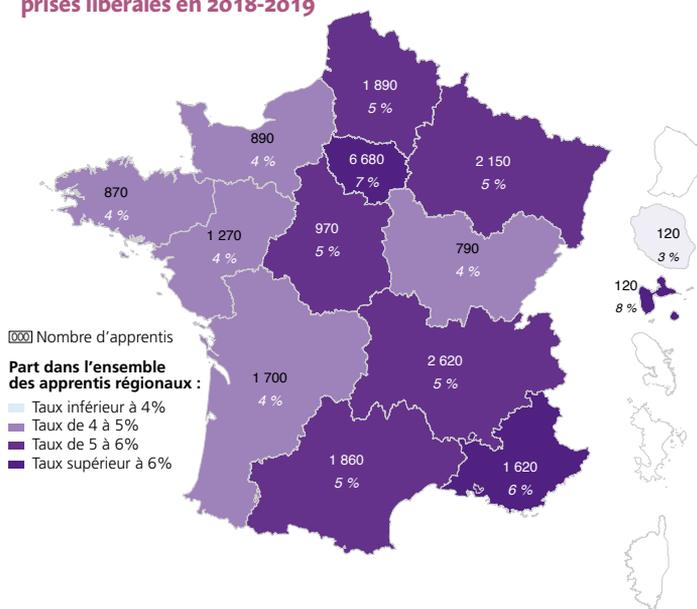
* Le périmètre correspond ici à 7 codes pour le commerce alimentaire (4711B, 4721Z, 4724, 4725Z, 4729Z, 4781Z et 5621Z), et 3 codes pour l'hôtellerie-restauration (5510Z, 5610A et 5630Z). A noter que le champ professionnel s'étend pour certaines activités à l'ensemble des entreprises, et à d'autres activités aux entreprises de moins de 20 salariés : voir la méthodologie en annexe.

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES*

23 700 apprentis sont formés en 2018-2019 dans les secteurs des professions libérales (soit 5% des apprentis formés en France). Cette part est plus élevée en Ile-de-France (7%), région où le tissu des activités libérales est particulièrement dense.

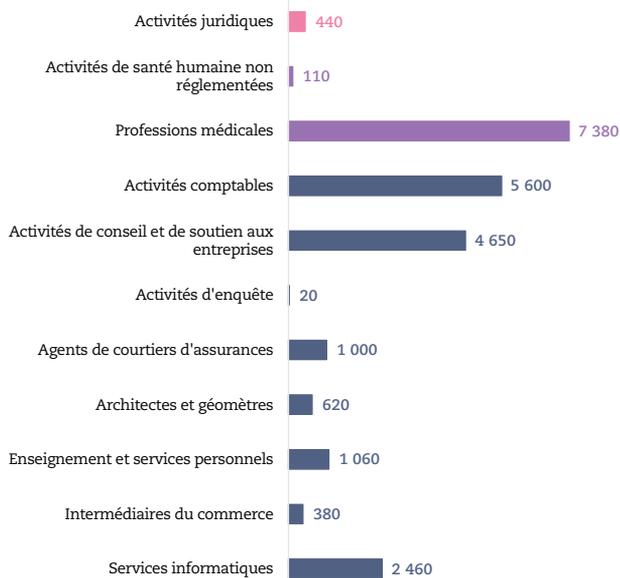
L'apprentissage est surtout développé dans les professions médicales (pharmacie), les activités de soutien et conseil aux entreprises (notamment les services comptables) et les services informatiques.

Nombre et part des apprentis régionaux formés dans les entreprises libérales en 2018-2019



Source: MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019.
Champ: apprentis formés dans les entreprises libérales en France entière. Traitement ISM.

Répartition sectorielle des apprentis des professions libérales



Source: MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ: apprentis formés dans les entreprises libérales en France entière. Traitement ISM.

* Voir en annexe le périmètre des professions libérales.

2 Des effectifs en hausse en 2018/19

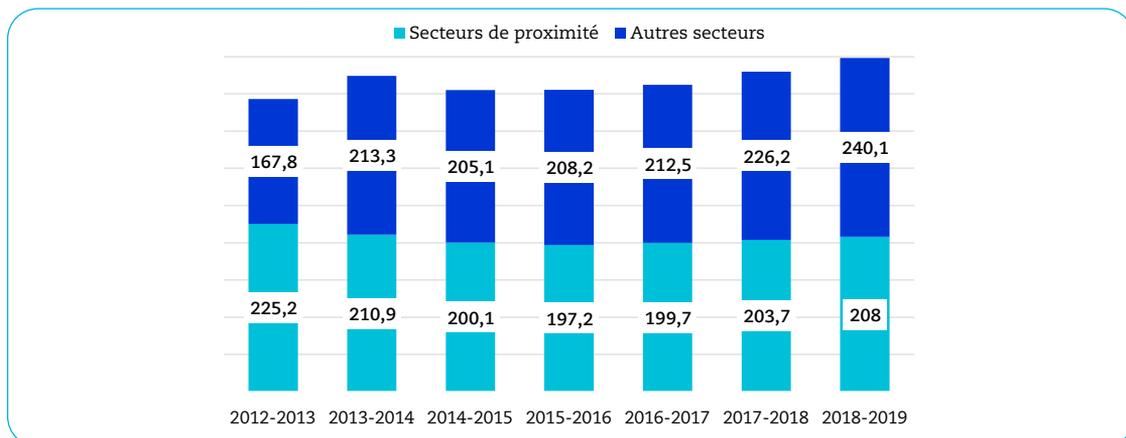
Après une importante baisse généralisée de l'apprentissage entre 2012 et 2015, le nombre d'apprentis était en progression en 2018-2019 pour la troisième année consécutive.

Dans les secteurs de proximité, la dynamique était certes moins élevée que dans les autres secteurs de l'économie (la hausse des effectifs était de 5% dans les secteurs de proximité depuis 2015-2016 contre 15% dans les autres secteurs), une situation que peuvent expliquer plusieurs facteurs :

- Le taux de pénétration est déjà très élevé dans de nombreux secteurs de proximité, ce qui limite les marges de progression ;

- Après la crise de 2008, la reprise d'activité a été moins soutenue dans l'artisanat, cela impactant les recrutements d'apprentis ;
- La part d'entreprises sans salarié est de plus en plus élevée dans ces activités, or les entreprises sans salarié forment très peu d'apprentis (voir page suivante).
- L'apprentissage se développe surtout dans les diplômés de niveau supérieur, des diplômés globalement moins présents dans l'artisanat et l'hôtellerie-restauration.

Evolution du nombre d'apprentis formés (en milliers)

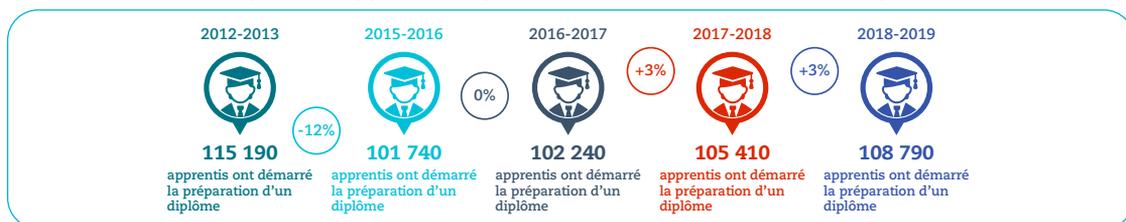


Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Traitement ISM.

Les bons chiffres de 2018-2019 s'expliquent par l'augmentation du nombre d'inscriptions en première année (+3% par rapport à l'année précédente). Ainsi, 108 790 apprentis ont démarré la préparation d'un

diplôme dans une entreprise de proximité en 2018-2019, contre 105 410 en 2017-2018. Cette bonne dynamique n'a toutefois pas permis de retrouver le niveau atteint en 2012-2013.

Evolution des inscriptions d'apprentis en première année dans les secteurs de proximité



Source : MEN-MESR DEPP, SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

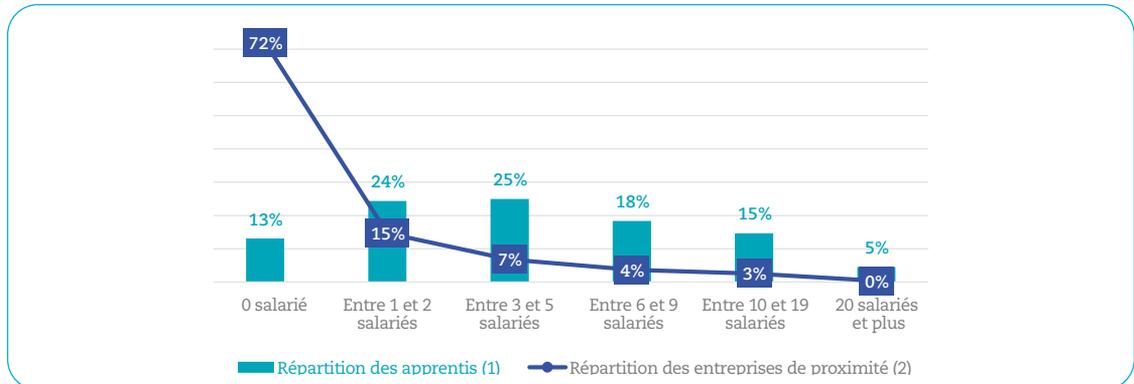
Les apprentis sont formés principalement dans les entreprises avec salariés.

Ces dernières forment 87% des apprentis, alors qu'elles ne représentent que 28% des entreprises de proximité. Les entreprises sans salarié, qui représentent 72% du tissu de proximité, ne forment que 13% d'apprentis, soit un taux de pénétration d'1 apprenti pour 78 entreprises.

A l'inverse, les entreprises de 10 à 19 salariés ne représentent que 3% du tissu de proximité et emploient 15% des apprentis : le taux de pénétration* atteint 41% (1 apprenti pour 2,5 entreprises de proximité).

La propension à former des apprentis croît donc avec la taille des entreprises.

Répartition des apprentis et des entreprises de proximité en fonction de la taille des entreprises

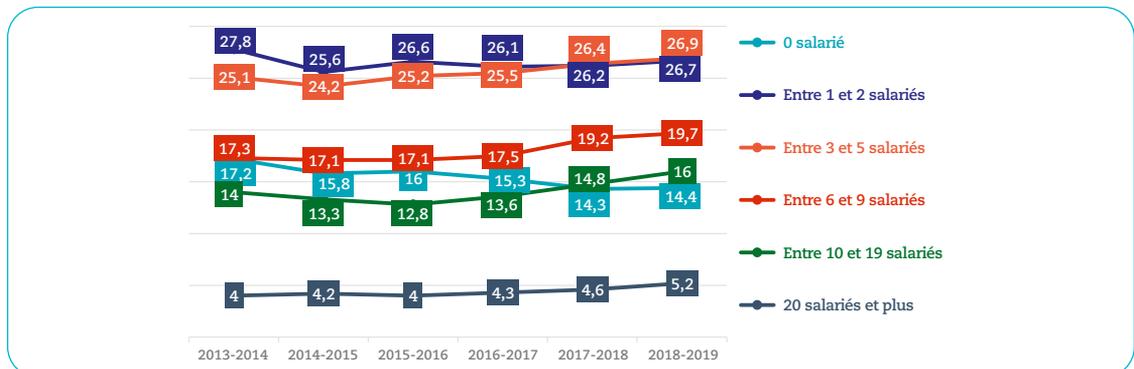


Sources : (1) MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. (2) INSEE, Dénombrement des entreprises en 2018. Champ : entreprises exerçant une activité de proximité en France entière. Traitement ISM.

En 2018-2019, la progression des effectifs d'apprentis en première année de diplôme s'est opérée au sein des entreprises de proximité employeuses. Cette hausse est davantage marquée dans les entreprises de 10 salariés et plus. En revanche, les inscriptions d'apprentis sont stables au sein des entreprises sans salarié et cela, malgré les mesures incitatives.

Notons que l'évolution actuelle de la structure du tissu d'entreprises n'est pas favorable au développement de l'apprentissage : en effet, la croissance du tissu de proximité s'est faite ces dernières années essentiellement à travers des entreprises sans salarié, en grande partie des micro-entrepreneurs.

Évolution des entrées en apprentissage dans les entreprises de proximité selon la taille des entreprises (en milliers)



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

* Le taux de pénétration correspond au ratio « Effectif des apprentis en TPE artisanale/Effectif du stock des TPE artisanales ».

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

En 2018-2019, le nombre total d'apprentis progresse de +2% (+3% si l'on considère les apprentis inscrits en première année de diplôme dont le nombre passe à 79 700 apprentis, dont 77 660 en France métropolitaine hors Corse).

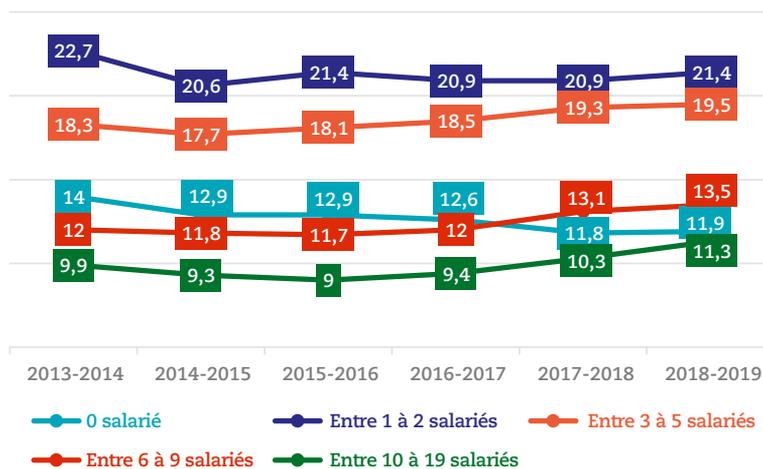
Évolution des effectifs d'apprentis dans les TPE artisanales en France métropolitaine (hors Corse)



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Évolution des entrées en apprentissage dans les TPE artisanales par taille d'entreprises (en milliers)



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

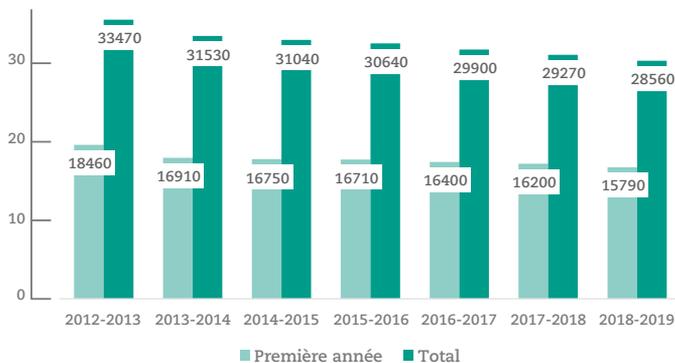
CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Quoique peu développé, l'apprentissage progresse sensiblement dans le commerce alimentaire.

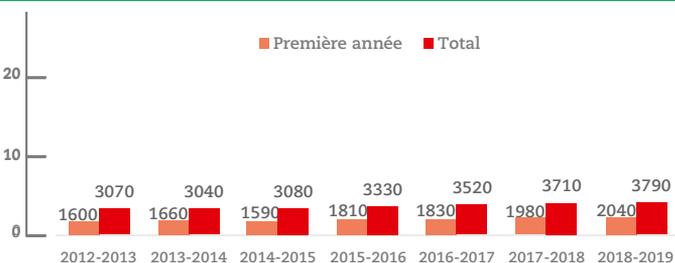
Les effectifs sont en revanche en baisse dans l'hôtellerie-restauration, surtout au sein des entreprises de moins de 5 salariés.

Évolution des effectifs d'apprentis du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration en France métropolitaine (hors Corse)

Hôtellerie-restauration



Commerce alimentaire

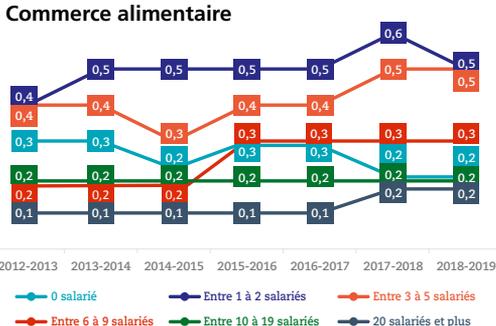


Source : Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

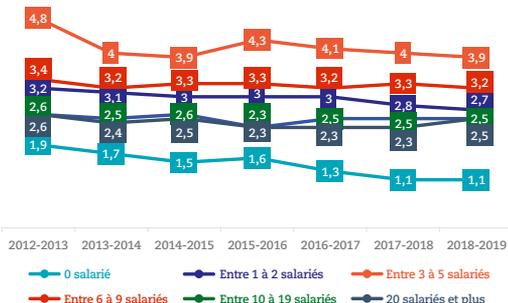
Champ : apprentis formés dans les entreprises de commerce en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Évolution des entrées par taille d'entreprises (en milliers)

Commerce alimentaire



Hôtellerie-restauration



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

Champ : apprentis formés dans les entreprises de commerce, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Dans les professions libérales, le nombre total d'apprentis progresse depuis 2016.

Cette dynamique s'observe dans toutes les tailles d'entreprises, à l'exception des entreprises sans salarié.

Évolution des effectifs d'apprentis dans les entreprises libérales en France métropolitaine (hors Corse)



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Évolution des entrées en apprentissage dans les entreprises libérales par taille d'entreprises (en milliers)



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

3 Une dynamique de développement présente dans la plupart des secteurs d'activité

L'apprentissage est inégalement développé selon les secteurs d'activité.

C'est dans l'artisanat du BTP que les apprentis sont numériquement les plus nombreux (57 340). Rapporté au nombre d'entreprises dans ces secteurs, cela représente un taux de pénétration de 1 apprenti pour 11 entreprises. L'artisanat du BTP est le secteur qui a été le plus touché par le recul des effectifs entre 2012-2013 et 2017-2018 (-25%). Toutefois, la reprise est visible dans ce secteur (+4% par rapport à l'année précédente).

Autre creuset de l'apprentissage, l'artisanat des services accueille 41 730 apprentis (+2%) et un taux de pénétration équivalent à celui de l'artisanat du BTP : 1 apprenti pour 11 entreprises.

Avec 43 250 apprentis formés, l'artisanat et le commerce de l'alimentation sont la famille d'activités qui a le plus développé la pratique de l'apprentissage : on compte 1 apprenti pour 4 entreprises (hors commerce alimentaire, ce ratio est d'1 apprenti pour 2 entreprises dans l'artisanat de l'alimentation). Les effectifs d'apprentis dans ces métiers sont stables (-1%) après plusieurs années de hausse. Sans doute, un plafond est-il atteint dans certaines activités artisanales comme la boulangerie et la pâtisserie.

L'hôtellerie-restauration est le seul secteur de proximité touché par une baisse ininterrompue des effectifs d'apprentis formés (29 110 en 2018-2019), même si cette baisse semble s'atténuer (-2% par rapport à l'année précédente). Dans ces

activités, la propension à former des apprentis est d'environ 1 apprenti pour 6 entreprises.

Avec 12 850 apprentis (1 apprenti pour 14 entreprises), l'artisanat de fabrication affiche un rebond dynamique (+6%).

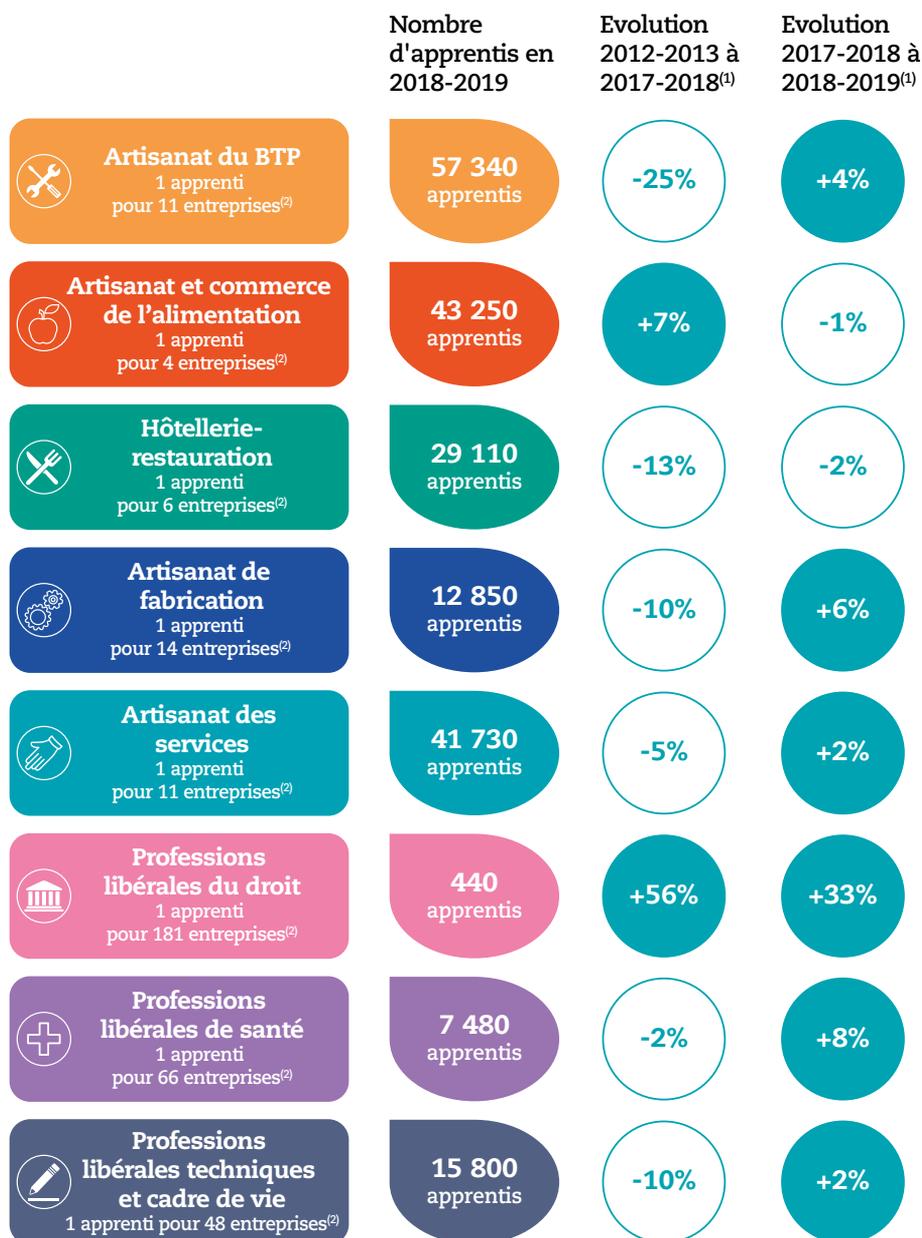
L'apprentissage est moins ancré dans les activités libérales. Globalement, le recours à l'alternance est plus récent dans ces secteurs et le contrat de professionnalisation est souvent plus utilisé que le contrat d'apprentissage. Dans les professions libérales réglementées, notons par ailleurs que la professionnalisation a pu s'organiser différemment dans les cursus de formation (l'internat par exemple dans les études médicales, les stages chez les avocats ou experts comptables...).

Ainsi, l'apprentissage est très limité dans les professions juridiques, avec un total de 440 apprentis se formant principalement aux fonctions support.

Dans les professions libérales de santé (avec un total de 7 480 apprentis, +9%), l'apprentissage reste fortement porté par les pharmacies. On observe néanmoins un développement progressif dans d'autres secteurs (vétérinaires, laboratoires d'analyse médicale).

L'apprentissage est plus présent dans les secteurs des professions libérales techniques et du cadre de vie, dont les entreprises accueillent 15 800 apprentis (+2% par rapport à l'année précédente). Le recours à l'apprentissage est notamment bien présent dans la profession comptable.

Taux de pénétration par secteur et évolution du nombre d'apprentis dans les entreprises de proximité



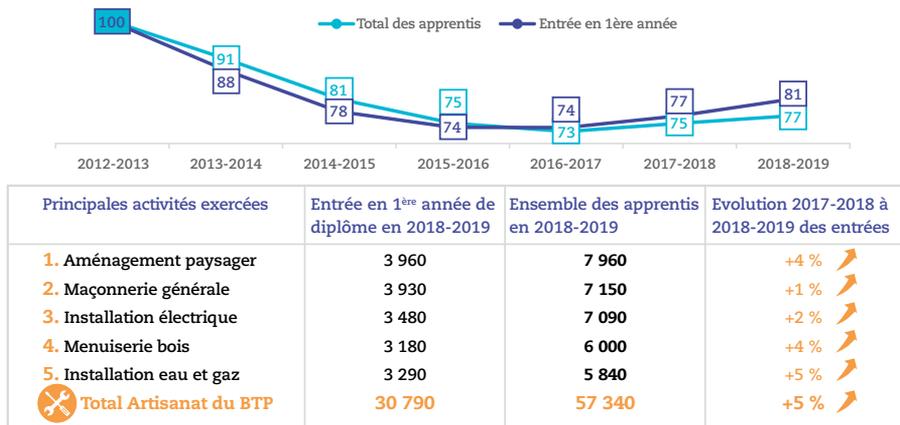
Sources : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. (1) Évolution calculée sur le périmètre de la France métropolitaine (hors Corse). (2) INSEE, Dénombrement des entreprises. Champ : entreprises exerçant une activité de proximité en France entière. Traitement ISM. Remarque : les données DEPP mises à disposition ne contenant pas les identifiants SIREN des entreprises, il a été impossible de mesurer le nombre exact d'entreprises employeuses d'apprentis (certaines sont en effet susceptibles d'employer plusieurs apprentis). En conséquence, le taux de pénétration de l'apprentissage est calculé en rapportant le nombre d'apprentis employés par des entreprises de proximité au nombre total d'entreprises de proximité (source INSEE).

Dans **l'artisanat du BTP**, les entrées sont en hausse (+5% en moyenne), mais le niveau d'apprentis formés est encore 23 points en dessous du score enregistré en 2012-2013. Les principaux secteurs employeurs profitent tous de cette reprise (aménagement paysager, maçonnerie générale, installation électrique, menuiserie bois, installation eau et gaz). Avec 160 entrées en apprentissage, les entreprises des travaux d'isolation enregistrent la plus forte hausse des entrées en apprentissage (+28%).

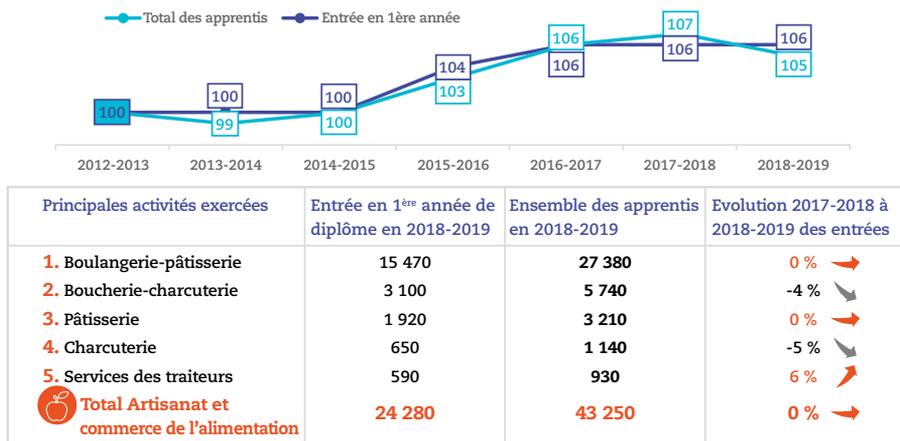
Dans un contexte général marqué par la hausse des effectifs, **l'artisanat de l'alimentation** se démarque par une stabilisation des entrées en apprentissage (notamment en boulangerie-pâtisserie, 1^{er} secteur de formation d'apprentis), et même une baisse dans la boucherie-charcuterie. À l'inverse, le nombre de nouveaux apprentis en première année dans une entreprise de services des traiteurs progresse, avec une hausse de 6%.

Evolution des effectifs d'apprentis formés (base 100 en 2012-2013)

Principaux secteurs de l'artisanat du BTP



Principaux secteurs de l'artisanat et commerce de l'alimentation



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ (tableau) : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Champ (graphique) : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Dans l'**hôtellerie-restauration**, seul secteur en baisse depuis 2012-2013, le nombre d'entrée en apprentissage diminue dans l'ensemble des activités. La restauration traditionnelle, principal secteur d'accueil avec 21 400 apprentis formés, perd 2% des effectifs.

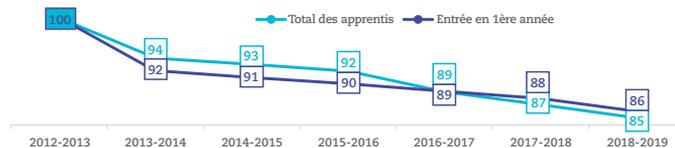
Dans l'**artisanat de fabrication** en revanche, les entrées en apprentissage continuent de se redresser (+9%), retrouvant le niveau atteint en 2012-2013, notamment dans les entreprises du travail des métaux (mécanique industrielle,

réparation de machines, installation de structures métalliques). Des secteurs auparavant en forte baisse, comme la fabrication de meubles ou la prothèse dentaire, regagnent en attractivité.

Dans l'**artisanat des services**, l'évolution est similaire, mais les tendances d'évolution sont contrastées : une reprise s'est opérée dans les entreprises de la réparation automobile (+6%) et du commerce de fleurs (+3%). Les flux sont stables dans les entreprises de coiffure et de soins de beauté.

Evolution des effectifs d'apprentis formés (base 100 en 2012-2013)

Principaux secteurs de l'hôtellerie-restauration



Principales activités exercées	Entrée en 1 ^{re} année de diplôme en 2018-2019	Ensemble des apprentis en 2018-2019	Evolution 2017-2018 à 2018-2019 des entrées
1. Restauration traditionnelle	11 830	21 400	-2% ↘
2. Hôtels et héberg. similaires	3 560	6 400	-2% ↘
3. Débits de boissons	710	1 310	-4% ↘
Total Hôtellerie-restauration	16 110	29 110	-2% ↘

Principaux secteurs de l'artisanat de fabrication



Principales activités exercées	Entrée en 1 ^{re} année de diplôme en 2018-2019	Ensemble des apprentis en 2018-2019	Evolution 2017-2018 à 2018-2019 des entrées
1. Mécanique industrielle	550	1 240	10% ↗
2. Réparation de machines	480	1 000	16% ↗
3. Instal. structures métalliques	320	820	1% ↗
4. Fabrication de meubles	400	780	13% ↗
5. Prothèse dentaire	280	760	17% ↗
Total Artisanat de fabrication	6 130	12 850	9% ↗

Principaux secteurs de l'artisanat des services



Principales activités exercées	Entrée en 1 ^{re} année de diplôme en 2018-2019	Ensemble des apprentis en 2018-2019	Evolution 2017-2018 à 2018-2019 des entrées
1. Coiffure	9 560	17 400	0% →
2. Réparation automobile	6 220	13 290	6% ↗
3. Soins de beauté	2 170	4 080	0% →
4. Commerce de fleurs	1 720	3 130	3% ↗
5. Réparation de motocycles	570	1 380	-3% ↘
Total Artisanat des services	21 620	41 730	2% ↗

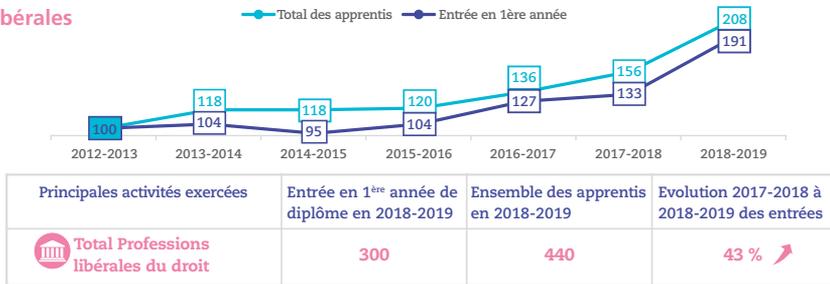
Source : MEN-MESR DEPPSIFA. Champ (tableau) : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Champ (graphique) : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

L'apprentissage au sein des entreprises de **professions libérales de santé** progresse au-delà du principal secteur d'accueil (la pharmacie avec 6 620 apprentis), notamment dans les activités vétérinaires (390 apprentis).

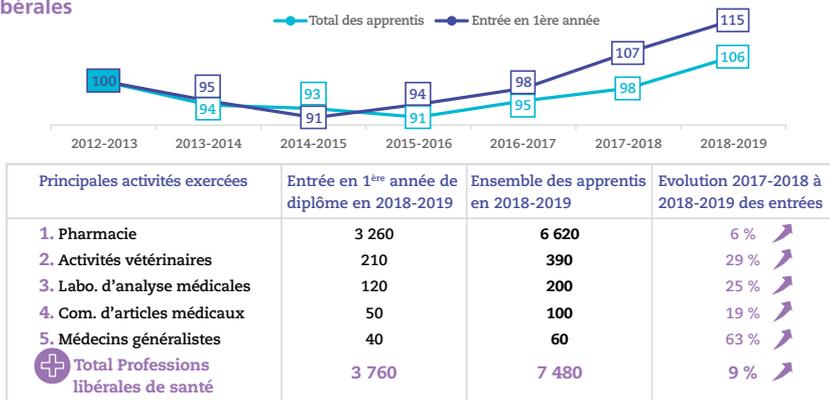
Dans les **professions libérales techniques et du cadre de vie**, la principale activité pour l'accueil d'apprentis est la profession comptable, avec 5 600 apprentis formés. L'apprentissage se développe également dans les activités de conseil (ingénierie, gestion, informatique) et au sein des agents et courtiers d'assurance.

Evolution des effectifs d'apprentis formés (base 100 en 2012-2013)

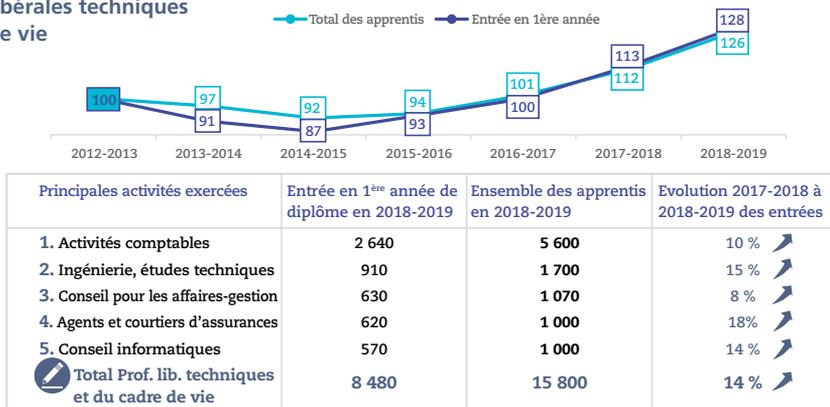
Professions libérales du droit



Professions libérales de santé



Professions libérales techniques et du cadre de vie



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ (tableau) : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Champ (graphique) : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

4 Des disparités territoriales

La dynamique d'évolution de l'apprentissage est variable selon les régions. En 2017-2018, les progressions les plus fortes étaient observées dans les régions de la moitié ouest du territoire. En 2018-2019, les effectifs sont à nouveau en hausse dans ces régions, notamment en Bretagne (+8%) et en Centre-Val de Loire (+6%). Une reprise de l'apprentissage s'observe enfin dans les régions Ile-de-France, Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes. On constate un fléchissement dans les Hauts-de-France, région où l'apprentissage avait fortement progressé durant les années précédentes.

On observe également des disparités fortes entre départements. La hausse des inscriptions en apprentissage est particulièrement importante dans les départements des Hautes-Alpes (+21%), du Cher (+20%), de la Nièvre, de la Haute-Marne (+17%) et des Côtes d'Armor (+16%).

Des contrastes sont importants au sein d'une même région, comme l'Occitanie : les effectifs d'apprentis progressent de 13% en Aveyron, de 11% dans le Gers quand ils baissent de 5% dans le Tarn.

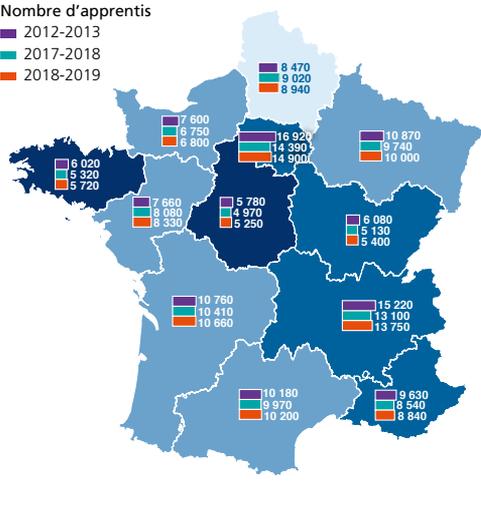
Evolution du nombre d'apprentis en première année entre 2017-2018 et 2018-2019

Par région

- Evolution inférieure à 0%
- Evolution de 0 à 4%
- Evolution de 4 à 5%
- Evolution supérieure à 5%

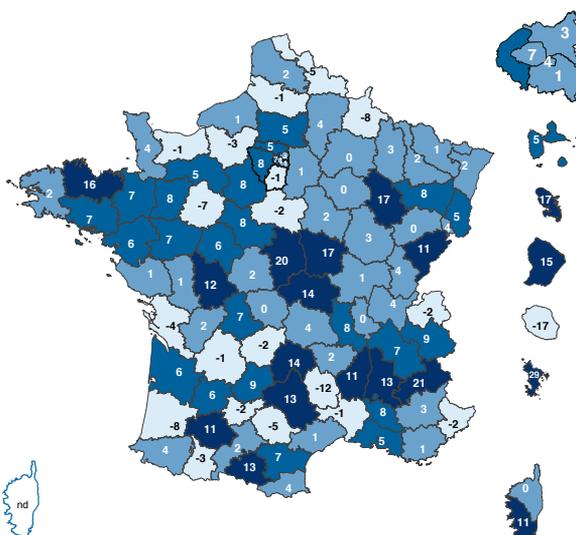
Nombre d'apprentis

- 2012-2013
- 2017-2018
- 2018-2019



Par département

- Evolution inférieure à 0%
- Evolution de 0 à 4%
- Evolution de 4 à 10%
- Evolution supérieure à 10%



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Traitement ISM.

Analysés sur une période plus longue (2012 à 2019), les scores d'évolution de l'apprentissage montrent que deux régions seulement affichent en 2018-2019 un nombre d'apprentis supérieur à ce qu'il était en 2012 : les Pays de la Loire et les Hauts-de-France. La Région Nouvelle-Aquitaine a retrouvé le niveau alors atteint. Dans toutes les autres régions, les effectifs d'apprentis restent en-dessous de ce qu'ils étaient 6 ans auparavant.

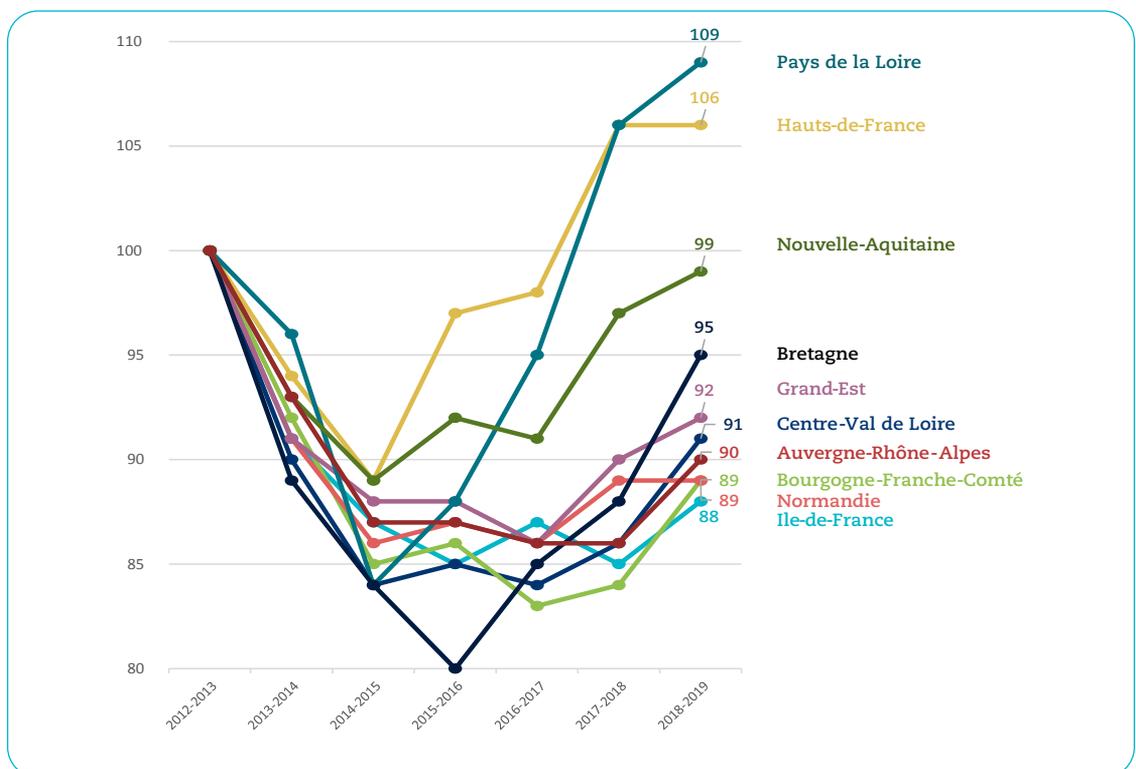
Ces disparités d'évolution témoignent sans doute des résultats des politiques territoriales. D'autres facteurs influent cependant sur le développement de l'apprentissage :

- dans certaines régions comme les Pays de la Loire, la Normandie et la Bretagne, la formation par apprentissage est très ancrée historiquement dans les pratiques et la culture régionale, au contraire par exemple des régions méditerranéennes ou de l'Île-de-France.
- La conjoncture économique est un autre facteur. La moindre dynamique économique

des secteurs de proximité dans les régions Centre-Val de Loire ou Bourgogne-Franche-Comté – des régions de forte tradition d'apprentissage – peut ainsi expliquer les tendances observées dans ces régions.

- La conjoncture économique ne peut toutefois expliquer le cas de l'Île-de-France, où la situation de l'emploi est restée dynamique ces dix dernières années. Entrent également en jeu d'autres critères comme la sociologie des actifs. Les emplois et métiers d'ouvriers sont ainsi de moins en moins nombreux dans les grandes agglomérations ; or, les apprentis de l'artisanat sont plutôt issus de ces milieux socioprofessionnels. La plus forte proportion de dirigeants d'entreprises ou de jeunes issus de l'immigration peut être un autre frein.
- La moindre proximité de l'offre de formation et les contraintes de mobilité peuvent également freiner le développement de l'apprentissage (en Île-de-France comme dans les communes rurales).

Évolution du nombre d'entrées en apprentissage dans les entreprises de proximité (indice 100 en 2012)



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité (hors Corse, Sud-PACA, Occitanie, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, en raison de données incomplètes pour les années précédentes). Traitement ISM.

La cartographie de l'apprentissage doit également s'apprécier au regard du potentiel d'accueil des secteurs de proximité.

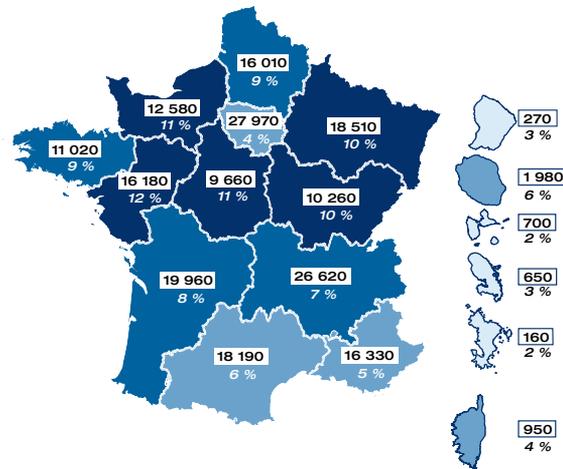
En rapportant le nombre d'apprentis au nombre d'entreprises de proximité, la mesure du taux de pénétration de l'apprentissage met en exergue de fortes disparités. Si le taux de pénétration moyen est de 1 apprenti pour 14

entreprises (7%), c'est au Nord du territoire que la propension à former des apprentis est la plus importante, avec 12 apprentis pour 100 entreprises artisanales dans les Pays de la Loire, 11% en Normandie et en Centre-Val de Loire. Le taux de pénétration atteint 17% en Mayenne, 15% dans la Sarthe ainsi que dans la Manche et la Vendée, et 14% dans le Loir-et-Cher.

Taux de pénétration de l'apprentissage dans les entreprises par région en 2018-2019

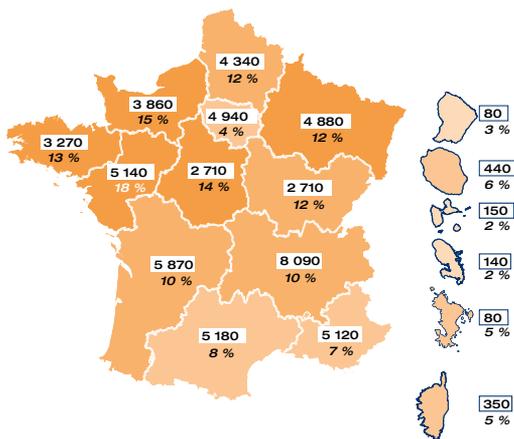
Ensemble des secteurs de proximité

- ☐ Nombre d'apprentis
- ☐ Taux inférieur à 4%
- ☐ Taux de 4 à 7%
- ☐ Taux de 7 à 10%
- ☐ Taux supérieur à 10%



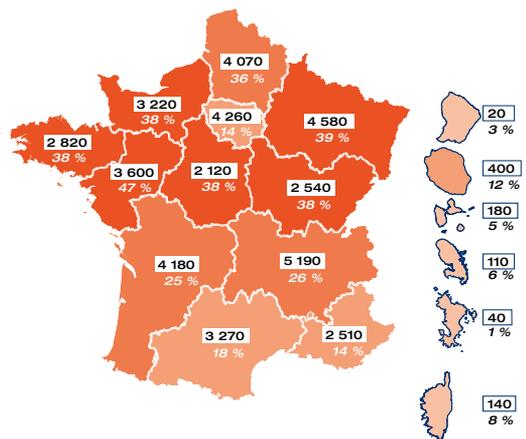
Artisanat du BTP

- ☐ Nombre d'apprentis
- ☐ Taux inférieur à 5%
- ☐ Taux de 5 à 9%
- ☐ Taux de 9 à 13%
- ☐ Taux supérieur à 13%



Artisanat et commerce de l'alimentation

- ☐ Nombre d'apprentis
- ☐ Taux inférieur à 9%
- ☐ Taux de 9 à 23%
- ☐ Taux de 23 à 36%
- ☐ Taux supérieur à 36%



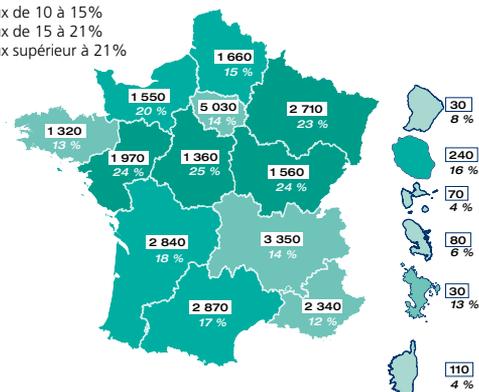
Sources : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. INSEE, Dénombrement des entreprises 2018. Champ : entreprises exerçant une activité de proximité en France entière. Traitement ISM.

Note : le taux de pénétration de l'apprentissage est calculé en rapportant le nombre d'apprentis sur le nombre total d'entreprises artisanales.

Taux de pénétration de l'apprentissage dans les entreprises par région en 2018-2019

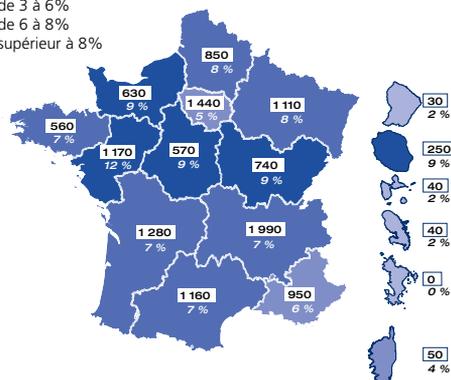
Hôtellerie-restauration

- Nombre d'apprentis
- Taux inférieur à 10%
- Taux de 10 à 15%
- Taux de 15 à 21%
- Taux supérieur à 21%



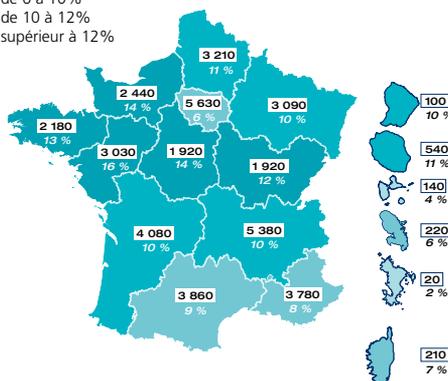
Artisanat de fabrication

- Nombre d'apprentis
- Taux inférieur à 3%
- Taux de 3 à 6%
- Taux de 6 à 8%
- Taux supérieur à 8%



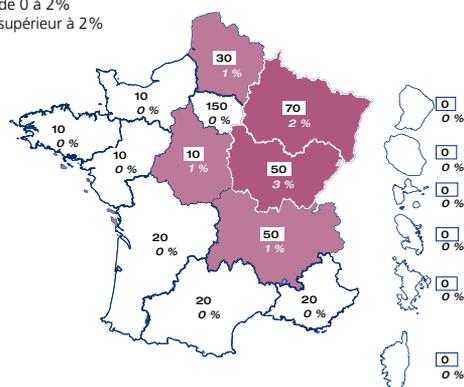
Artisanat des services

- Nombre d'apprentis
- Taux inférieur à 6%
- Taux de 6 à 10%
- Taux de 10 à 12%
- Taux supérieur à 12%



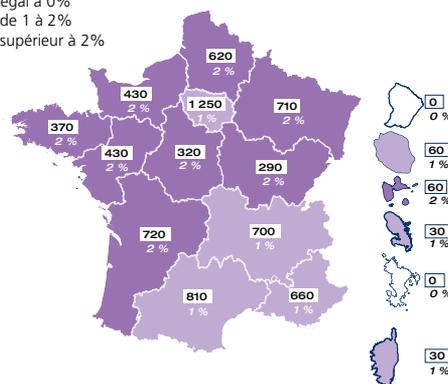
Professions libérales du droit

- Nombre d'apprentis
- Taux de 0%
- Taux de 0 à 2%
- Taux supérieur à 2%



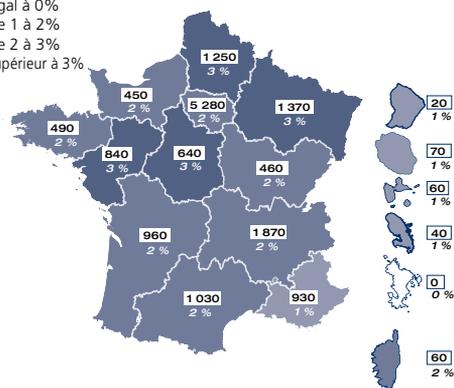
Professions libérales de santé

- Nombre d'apprentis
- Taux égal à 0%
- Taux de 1 à 2%
- Taux supérieur à 2%



Professions libérales techniques et cadre de vie

- Nombre d'apprentis
- Taux égal à 0%
- Taux de 1 à 2%
- Taux de 2 à 3%
- Taux supérieur à 3%



Sources : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. INSEE, Dénombrement des entreprises 2018. Champ : entreprises exerçant une activité de proximité en France entière. Traitement ISM.
Note : le taux de pénétration de l'apprentissage est calculé en rapportant le nombre d'apprentis sur le nombre total d'entreprises artisanales.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

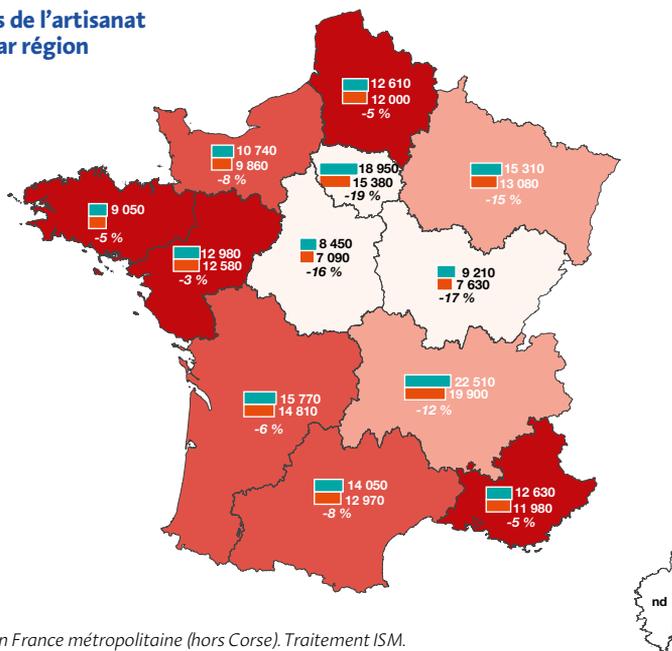
La reprise de l'apprentissage s'observe dans l'ensemble des régions, à l'exception de La Réunion, Mayotte et la Corse.

Les régions qui connaissent une forte dynamique sont la Bretagne et les Pays de la Loire (+5%), puis la région Centre-Val de Loire (+4%)

Evolution du nombre d'apprentis de l'artisanat entre 2012-2013 et 2018-2019 par région

- Evolution inférieure à -16%
- Evolution de -16 à -10%
- Evolution de -10 à -6%
- Evolution supérieure à -6%

Nombre d'apprentis
 ■ 2012-2013
 ■ 2018-2019

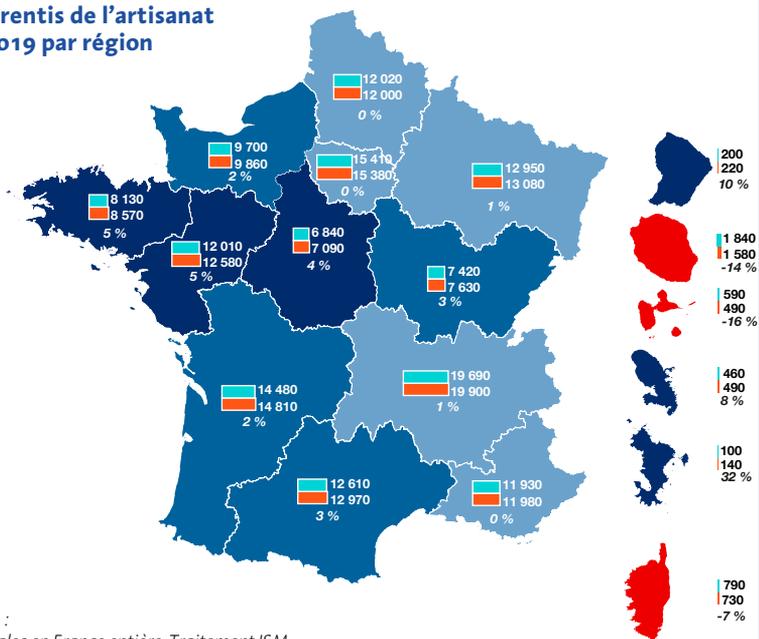


Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Evolution du nombre d'apprentis de l'artisanat entre 2017-2018 et 2018-2019 par région

- Evolution inférieure à 0%
- Evolution de 0 à 1%
- Evolution de 1 à 3%
- Evolution supérieure à 3%

Nombre d'apprentis
 ■ 2017-2018
 ■ 2018-2019



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

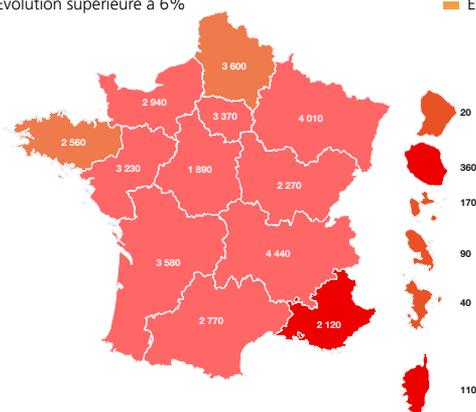
L'évolution des effectifs d'apprentis varie selon les secteurs :

- L'apprentissage progresse dans toutes les régions dans les entreprises artisanales du BTP ;
- Dans les services et la fabrication, les chiffres sont également à la hausse sauf dans les Hauts-de-France et l'Île-de-France (pour les activités de services).
- Les effectifs d'apprentis reculent en revanche dans l'alimentation (exception faite des régions Bretagne et Hauts-de-France). Dans ces activités où l'apprentissage est très développé, peut-être un plafond est-il atteint.

Evolution 2017-2018 à 2018-2019 du nombre d'apprentis de l'artisanat par secteur et par région

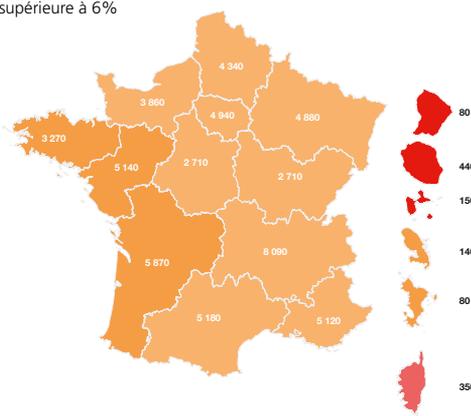
Alimentation

- 000) Nombre d'apprentis
- Evolution inférieure à -6%
 - Evolution de -6 à 0%
 - Evolution de 0 à 6%
 - Evolution supérieure à 6%



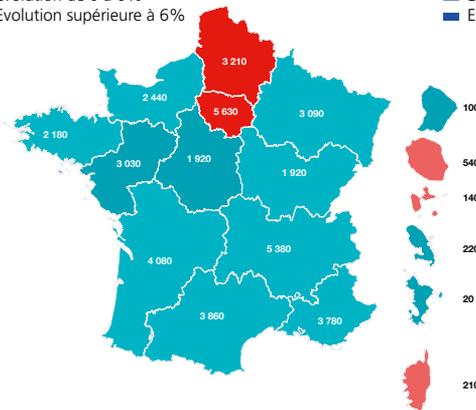
BTP

- 000) Nombre d'apprentis
- Evolution inférieure à -6%
 - Evolution de -6 à 0%
 - Evolution de 0 à 6%
 - Evolution supérieure à 6%



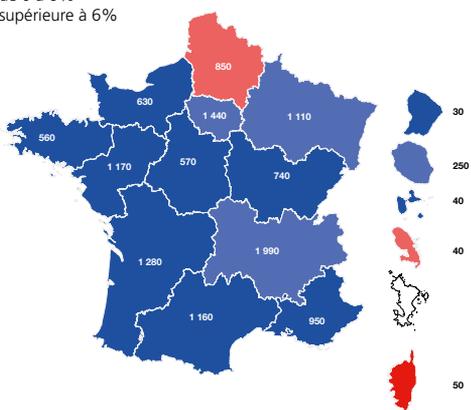
Services

- 000) Nombre d'apprentis
- Evolution inférieure à -6%
 - Evolution de -6 à 0%
 - Evolution de 0 à 6%
 - Evolution supérieure à 6%



Fabrication

- 000) Nombre d'apprentis
- Evolution inférieure à -6%
 - Evolution de -6 à 0%
 - Evolution de 0 à 6%
 - Evolution supérieure à 6%



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans une entreprise artisanale en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

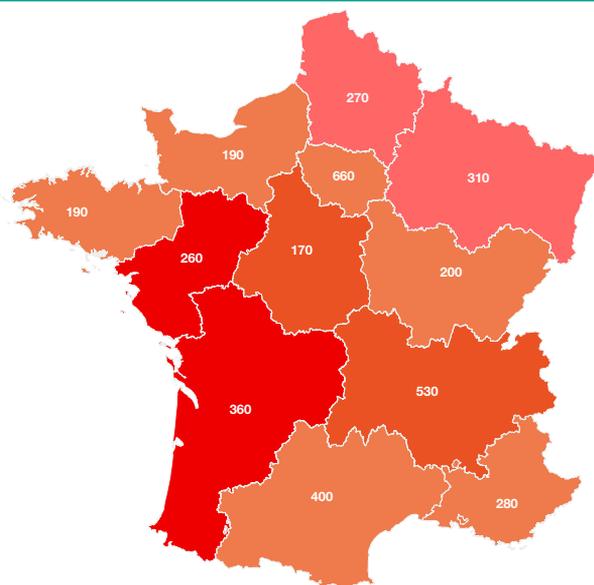
Dans le commerce alimentaire de détail, l'apprentissage progresse dans une majorité de régions, à l'exception notamment des Pays de la Loire, de la Nouvelle-Aquitaine, des Hauts-de-France et de la Région Grand-Est.

Dans l'hôtellerie-restauration, le recul des effectifs d'apprentis s'observe dans la plupart des régions, hormis l'Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes. En Occitanie, le nombre d'apprentis est stable.

Evolution 2017-2018 à 2018-2019 du nombre d'apprentis du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration par secteur et par région

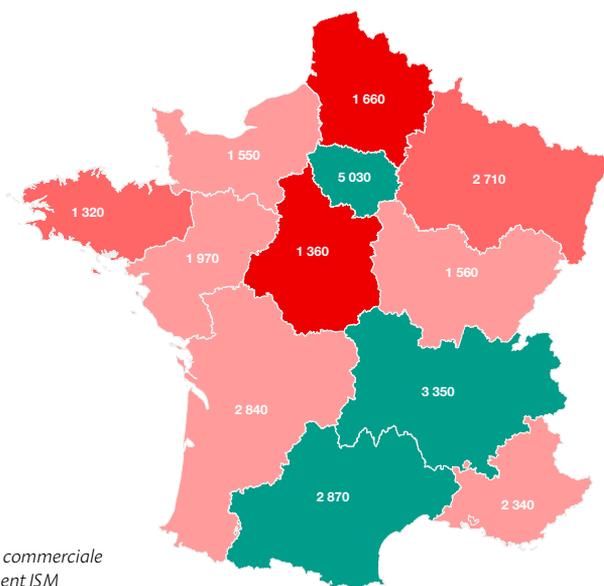
Commerce alimentaire

-  Nombre d'apprentis
-  Evolution inférieure à -5%
-  Evolution de -5 à 0%
-  Evolution de 0 à 6%
-  Evolution supérieure à 6%



Hôtellerie-restauration

-  Nombre d'apprentis
-  Evolution inférieure à -8%
-  Evolution de -8 à -3%
-  Evolution de -3 à 0%
-  Evolution supérieure à 0%



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

Champ : apprentis formés dans une entreprise commerciale en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

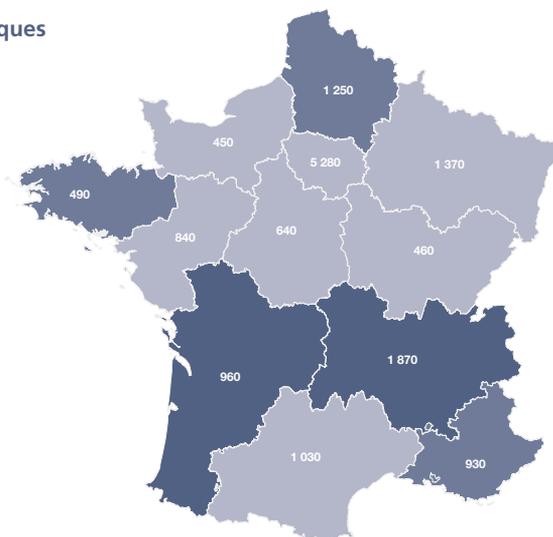
Dans les professions libérales, le nombre d'apprentis est à la hausse dans toutes les régions. Cette hausse est plus forte en Nouvelle-Aquitaine et en Auvergne-Rhône-Alpes s'agissant des professions libérales techniques et du cadre de vie.

Dans les professions libérales de santé, la progression est plus dynamique dans les régions Pays de la Loire et Grand Est.

Evolution 2017-2018 à 2018-2019 du nombre d'apprentis des professions libérales par secteur et par région

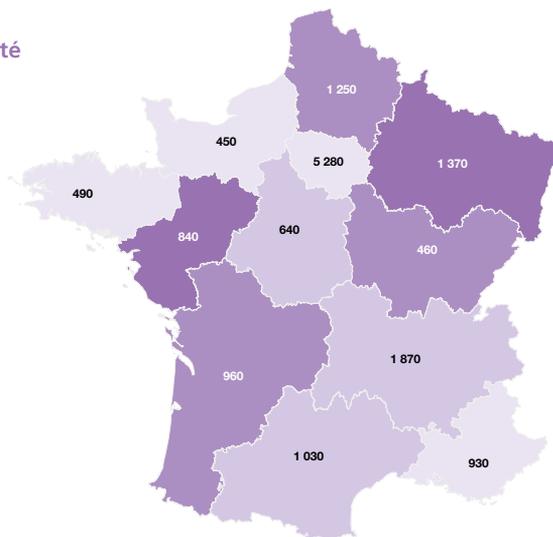
Professions libérales techniques et du cadre de vie

- ☐ Nombre d'apprentis
- Evolution inférieure à 8%
 - Evolution de 8 à 13%
 - Evolution de 13 à 20%
 - Evolution supérieure à 20%



Professions libérales de santé

- ☐ Nombre d'apprentis
- Evolution inférieure à 4%
 - Evolution de 4 à 10%
 - Evolution de 10 à 19%
 - Evolution supérieure à 19%



Source : MEN-MESR DEPP SIFA.

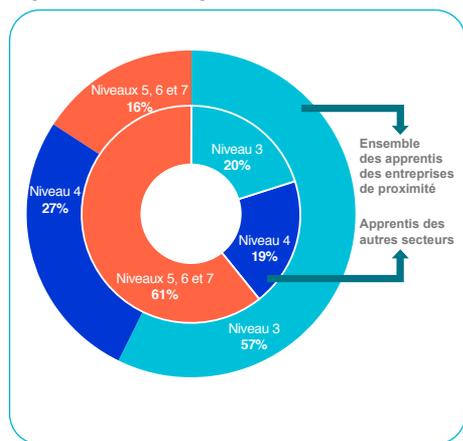
Champ : apprentis formés dans une entreprise libérale en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

5 Une majorité d'apprentis en niveau 3 (CAP), mais des effectifs croissants en niveaux 5 et supérieurs

Les secteurs de proximité (principalement l'artisanat et l'hôtellerie-restauration) se caractérisent par leur forte capacité d'intégration des jeunes au niveau 3 : 57% du total des apprentis (toutes années de diplômes) préparent un diplôme de niveau 3 (CAP ou équivalent), contre 20% dans les autres secteurs d'activité. 27% des apprentis préparent une spécialité de niveau 4 (Bac ou équivalent) et

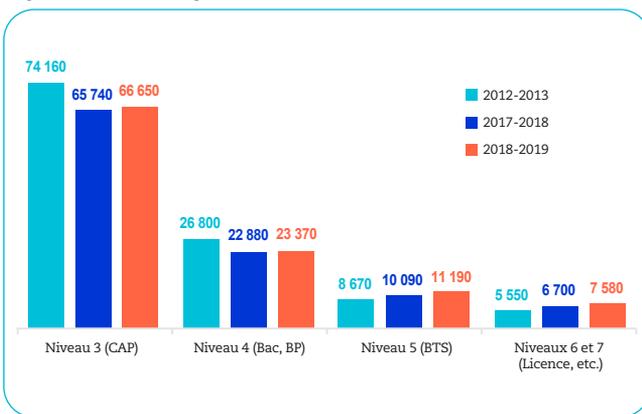
16% un diplôme de l'enseignement supérieur. Globalement, seuls les diplômés de niveau supérieur ont continuellement accru leurs effectifs ces dernières années, ce qui témoigne d'une lente évolution des parcours et des profils d'apprentis : le parcours traditionnel CAP/BEP a perdu un peu en attractivité alors que les entrées directes en BTS progressent.

Répartition des apprentis par niveau de diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Traitement ISM.

Évolution du nombre des entrées en apprentissage (apprentis inscrits en première année de diplôme) par niveau de diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Répartition des entrées en apprentissage par niveau de diplôme

Niveau de formation	Type de diplôme préparé	2012-2013	Evolution	2017-2018	Evolution	2018-2019
Niveau 3	CAP	58 %	↘	54 %	↔	54 %
	Divers 3	3 %	↔	3 %	↔	3 %
	MC3	4 %	↗	5 %	↔	5 %
Niveau 4	BP	16 %	↘	15 %	↔	15 %
	Bac Pro	5 %	↘	3 %	↔	3 %
	Divers 4	3 %	↔	3 %	↔	3 %
Niveau 5	BTS	7 %	↗	8 %	↗	9 %
	Divers 5	1 %	↔	1 %	↗	2 %
Niveau 6	Divers	5 %	↗	6 %	↗	7 %

Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

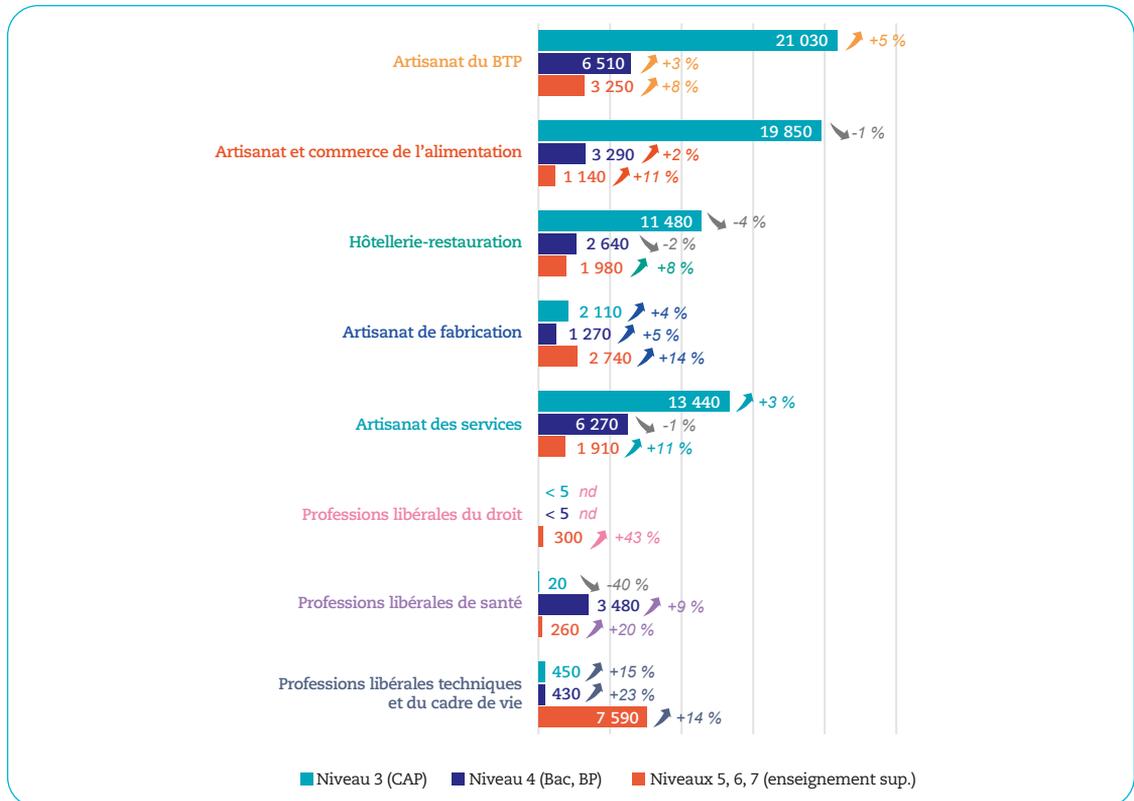
La répartition des apprentis par niveau de diplôme est variable dans chaque secteur. Dans l'hôtellerie-restauration et l'artisanat (hors artisanat de fabrication), les diplômes de niveau 3 regroupent la majorité des apprentis, alors que les diplômes de niveaux 5 et supérieurs (diplômes de l'enseignement supérieur) sont prépondérants dans les activités libérales.

- dans l'artisanat du BTP, 68% des apprentis préparent un diplôme de niveau 3. Les effectifs ont progressé dans l'ensemble des niveaux de diplômes en 2018-2019.
- dans l'artisanat et commerce de l'alimentation, 82% des apprentis sont inscrits dans un diplôme de niveau 3 (CAP ou mentions complémentaires).
- cette part est de 71% dans l'hôtellerie-restauration ; toutefois, les effectifs sont en baisse dans ce niveau, ainsi que dans les diplômes de niveau 4, alors que le nombre d'apprentis

progresses dans les niveaux 5 et supérieurs.

- dans l'artisanat de fabrication, la progression des inscriptions se répercute dans tous les niveaux ; dans ces activités, 45% des apprentis préparent un diplôme de l'enseignement supérieur, ce qui les distingue des autres secteurs de l'artisanat.
- dans l'artisanat des services, la reprise s'observe dans le niveau 3 qui concentre 62% des inscrits, mais la croissance des effectifs est plus forte dans les niveaux supérieurs (+11 %) ;
- dans les professions libérales du droit, l'apprentissage est concentré dans les diplômes de l'enseignement supérieur, tout comme dans les professions libérales techniques et du cadre de vie ;
- dans les professions libérales de santé en revanche, les apprentis sont majoritairement inscrits en diplôme de niveau 4 (il s'agit principalement du diplôme de préparateur en pharmacie).

Nombre d'entrées en apprentissage en 2018-2019 par secteur et niveau de diplôme – Évolution 2017-2018 à 2018-2019



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité, inscrits en première année en France entière. Traitement ISM.

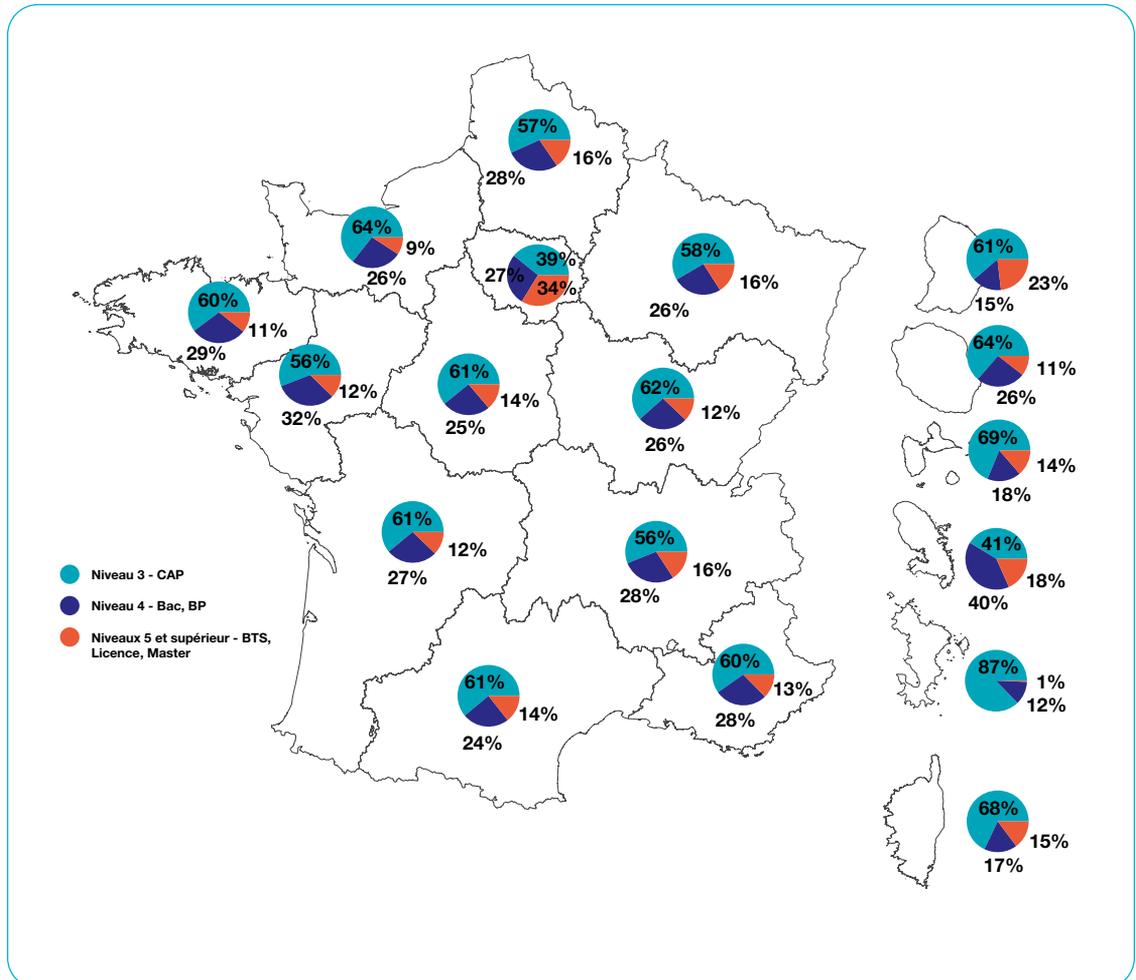
La répartition des apprentis par niveau de formation est également contrastée selon les régions.

- La part d'apprentis en niveau 3 est la plus importante en Corse (68%), puis en Normandie (64%).
- Les Pays de la Loire se démarquent par leur

taux plus élevé d'apprentis dans les diplômes de niveau 4 (32%).

- Concernant les apprentis de l'enseignement supérieur, c'est en Ile-de-France que leur part est la plus élevée dans les secteurs de proximité (34% : un taux lié notamment à la forte densité des activités libérales dans la région capitale).

Répartition régionale des apprentis par niveau de diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

68% des apprentis des entreprises artisanales sont inscrits en diplôme de niveau 3, 21% en niveau 4 et 11% en niveaux 5 et supérieurs. En 2012/13, ces parts étaient respectivement de 69,5%, 22,5% et 8%.

Si la progression des effectifs concerne tous

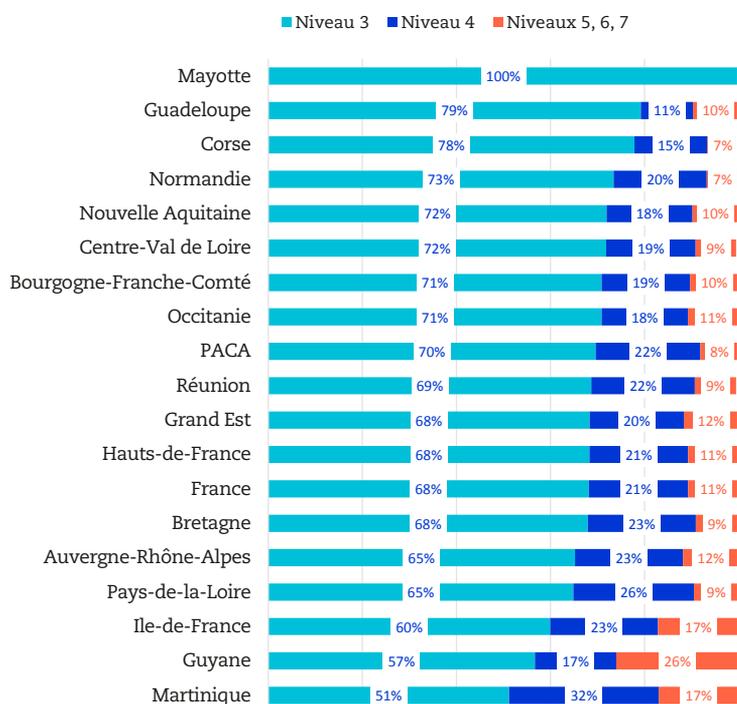
les niveaux, la hausse est plus forte dans les diplômes de l'enseignement supérieur.

La répartition par niveau est très variable selon les régions : la part d'apprentis en niveau 3 est la plus élevée en Corse (78%) et Normandie (73%), et la plus faible en Ile-de-France (60%).

Répartition des apprentis de l'artisanat par niveau de diplôme

	Niveau 3	Niveau 4	Niveaux 5, 6 et 7
Nbre d'apprentis en 1^{ère} année en 2018-2019	54 330	16 850	8 530
Evolution 2017-2018 à 2018-2019	+2 %	+1 %	+11 %
Part	68 %	21 %	11 %

Répartition régionale des apprentis de l'artisanat par niveau de diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019.

Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales, inscrits en première année en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Dans ces secteurs, la majorité des apprentis sont inscrits dans un diplôme de niveau 3 (63% dans le commerce alimentaire de détail, 71% dans l'hôtellerie-restauration). A noter : la région Ile-de-France fait exception avec un nombre d'apprentis particulièrement élevé dans les diplômes de niveaux 4 et supérieurs.

Les entreprises du commerce alimentaire se distinguent par la part plus élevée d'apprentis préparant un diplôme de niveaux 5 ou supérieur

(23% contre 12% dans l'hôtellerie-restauration). L'évolution du nombre d'apprentis par niveau de formation est contrastée :

- Dans le commerce alimentaire, les effectifs progressent dans les diplômes de niveau 3 et 4, mais pas dans ceux de niveau 5 ;
- L'évolution est contraire dans les entreprises de l'hôtellerie-restauration : baisse dans les diplômes de niveau 3 et 4, hausse dans les diplômes de l'enseignement supérieur.

Répartition des apprentis du commerce et de l'hôtellerie-restauration par niveau de diplôme

	NIVEAU 3		NIVEAU 4		NIVEAUX 5, 6 ET 7	
	Commerce alimentaire	Hôtellerie-restauration	Commerce alimentaire	Hôtellerie-restauration	Commerce alimentaire	Hôtellerie-restauration
Nombre d'apprentis en première année en 2018-2019	1 310	11 480	300	2 640	470	1 980
Evolution 2017-2018 à 2018-2019	+3 %	-4 %	+10 %	-2 %	-5 %	+8 %
Part	63 %	71 %	14 %	17 %	23 %	12 %
Région dont la part est la plus importante	Bretagne (83 %)		Ile-de-France (20 %)		Ile-de-France (34 %)	
Région dont la part est la plus faible	Ile-de-France (46 %)		Grand Est (13 %)		Normandie (5 %)	

Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-62019.

Champ : apprentis formés dans les entreprises de commerce, inscrits en première année en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Dans les entreprises libérales du droit et les entreprises techniques et du cadre de vie, la préparation d'un diplôme de niveau supérieur est quasiment la règle pour les apprentis.

Dans les professions libérales de santé au contraire, la quasi-totalité des apprentis

(préparateurs en pharmacie) préparent un diplôme de niveau 4.

La région Ile-de-France se caractérise à nouveau par le poids plus élevé des apprentis inscrits dans les diplômes de l'enseignement supérieur.

Répartition des apprentis des professions libérales par niveau de diplôme

	Niveau 3			Niveau 4			Niveaux 5, 6 et 7		
	Technique et cadre de vie	Santé	Droit	Technique et cadre de vie	Santé	Droit	Technique et cadre de vie	Santé	Droit
Nombre d'apprentis en première année en 2018-2019	460	20	<5	430	3 480	5	7 590	260	300
Evolution 2017-2018 à 2018-2019	+15 %	ns	ns	+23 %	+9 %	ns	+14 %	+20 %	+43 %
Part	5 %	ns	ns	5 %	93 %	ns	90 %	7 %	99 %
Région dont la part est la plus importante	ns			Normandie (49 %)			Ile-de-France (81 %)		
Région dont la part est la plus faible	ns			Ile-de-France (17 %)			Normandie (44 %)		

Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-62019.

Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales, inscrits en première année en France entière. Traitement ISM.

6 Des parcours diplômants variables selon les secteurs

Le type de diplôme ou titre préparé par les apprentis des secteurs de proximité varie fortement selon le secteur d'activité.

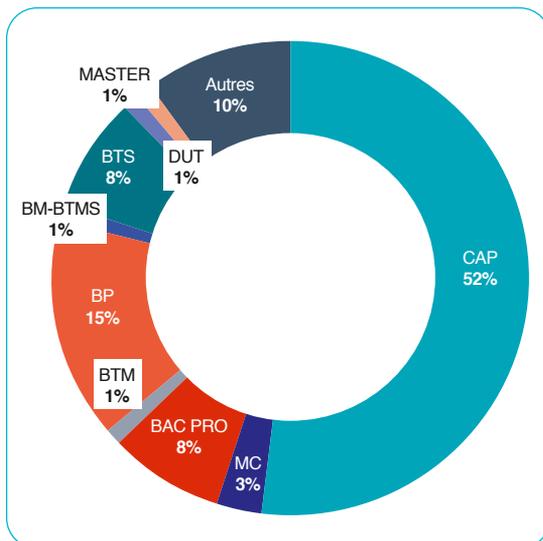
D'une manière générale, le CAP demeure le principal diplôme d'accès aux métiers, même si la part d'apprentis inscrits à ce diplôme diminue tendanciellement (en 2018-2019, 52 % des apprentis formés sont inscrits en CAP contre 56 % en 2012-2013). Les apprentis des secteurs de proximité représentent 75% des apprentis inscrits à ce diplôme.

Concernant les diplômes et titres de niveau 4, 15% des apprentis sont inscrits en Brevet Professionnel, 8% en Bac Pro et 1% en BTM (titre spécifique de l'artisanat surtout répandu dans les spécialités de l'alimentation).

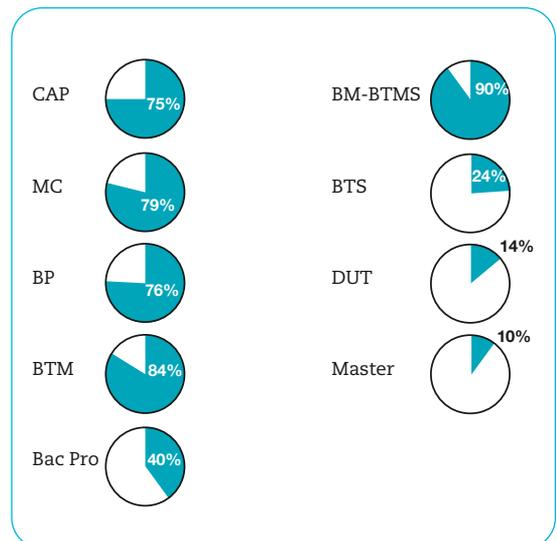
Le Brevet Professionnel a donc conservé une audience supérieure à celle du Bac Pro : 76% des apprentis inscrits dans ce diplôme sont employés dans une entreprise de proximité. Pour le Bac Pro, les effectifs des secteurs de proximité représentent 40% de la totalité des apprentis préparant ce diplôme.

Concernant les diplômes et titres post-bac, les titres du secteur des métiers comme le Brevet de Maîtrise (BM) ou le Brevet Technique des Métiers Supérieur (BTMS) regroupent 1% des apprentis (principalement des secteurs de services). Le principal diplôme préparé est le BTS, préparé par 8% des apprentis des secteurs de proximité (au total, 24% de l'ensemble des apprentis formés dans ce diplôme relèvent d'une entreprise des secteurs de proximité).

Répartition des apprentis des entreprises de proximité par type de diplôme



Part des apprentis des entreprises de proximité dans l'effectif de chaque diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité en France entière. Traitement ISM.

Dans de nombreux secteurs de l'artisanat, le parcours principal est construit autour du binôme CAP/BP. C'est notamment le cas dans les travaux du bâtiment, dans les services comme les soins à la personne ou la fleuristerie, dans les métiers de la viande, dans la fabrication de meubles, le travail du bois ou la restauration traditionnelle.

Dans certaines activités de l'artisanat de fabrication (fabrication de prothèse dentaire, travail des métaux, réparation et installation de machines et d'équipements industriels...), la majorité des apprentis sont toutefois inscrits en Bac Pro ou en BTS.

Certaines filières sectorielles présentent des schémas singuliers, où la présence de 2 voire 3 diplômes de formation coexistent : CAP, Bac Pro et

BTS. Cette particularité se retrouve dans les métiers du commerce alimentaire, des travaux publics, de l'imprimerie et de l'hôtellerie-restauration.

Dans le cadre des professions médicales, le Brevet Professionnel est le principal diplôme préparé en apprentissage.

Le BTS est une porte d'entrée fréquente pour se former aux métiers du champ libéral, comme ceux de l'architecture, de l'assurance, du conseil ou du droit.

Dans les professions libérales techniques et du cadre de vie, outre le BTS et le Master, deux autres diplômes de niveaux 6 et 7 regroupent près de 40% des apprentis : le DCG et DSCG.

Principaux types de diplômes préparés par les apprentis (pour lesquels la part d'apprentis du secteur est supérieure à 10%)



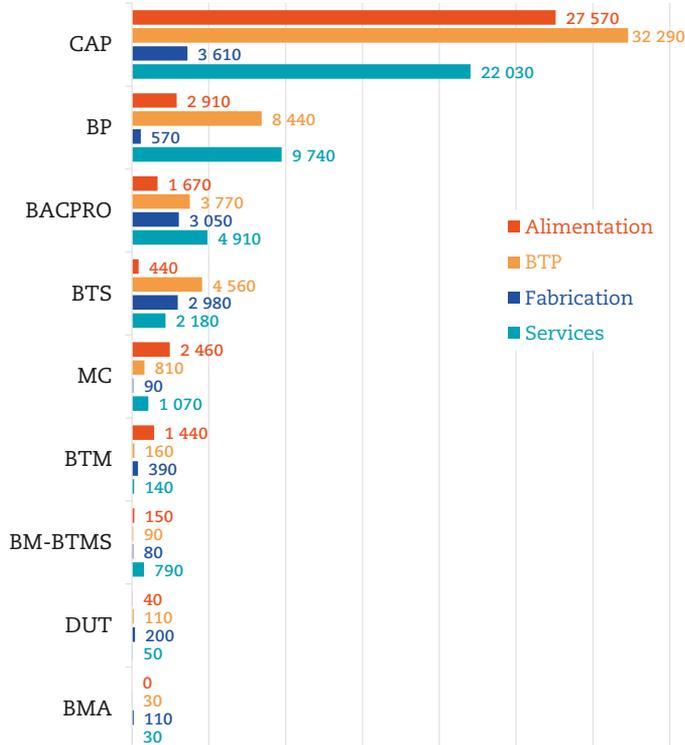
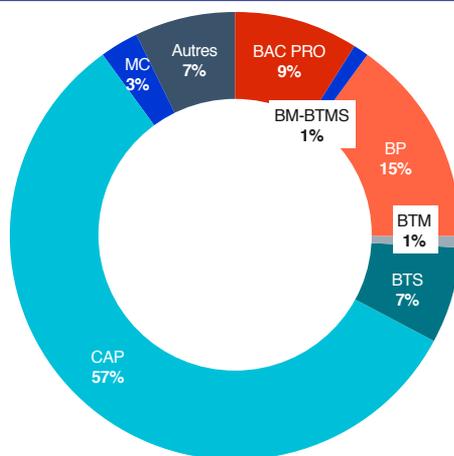
Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

Le CAP demeure le principal diplôme permettant l'accès à l'exercice des métiers dans l'artisanat : il est préparé par 57% des apprentis. Suivent le BP (15%) et le Bac Pro (9%).

Les Mentions complémentaires (MC, diplôme de niveau 3 ou 4) sont surtout préparées dans l'artisanat de l'alimentation.

Répartition des apprentis de l'artisanat par type de diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

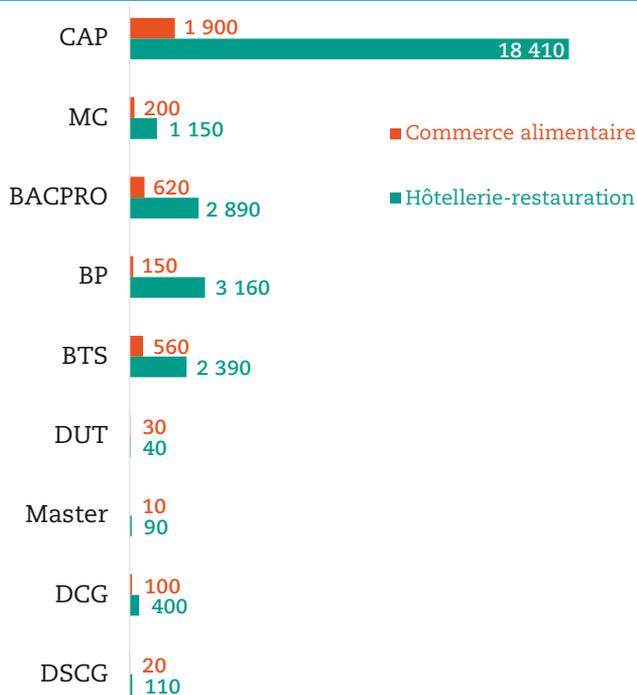
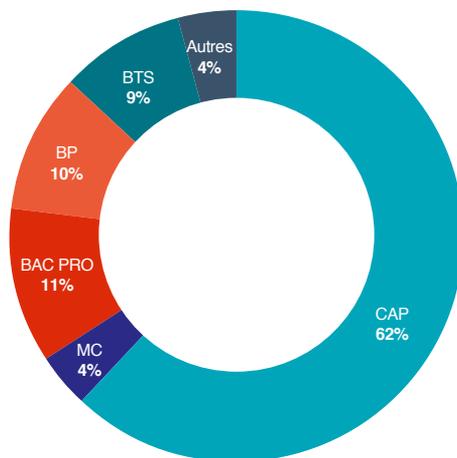
Le CAP est également le principal diplôme d'accès à l'exercice des métiers dans l'hôtellerie-restauration.

Dans le commerce alimentaire de détail en revanche, c'est le BAC Pro puis le BTS qui sont

principalement préparés par les apprentis.

A noter : quelques centaines d'apprentis employés dans ces activités sont inscrits dans les diplômes des professions comptables (DCG et DSCG).

Répartition des apprentis des entreprises du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration par type de diplôme



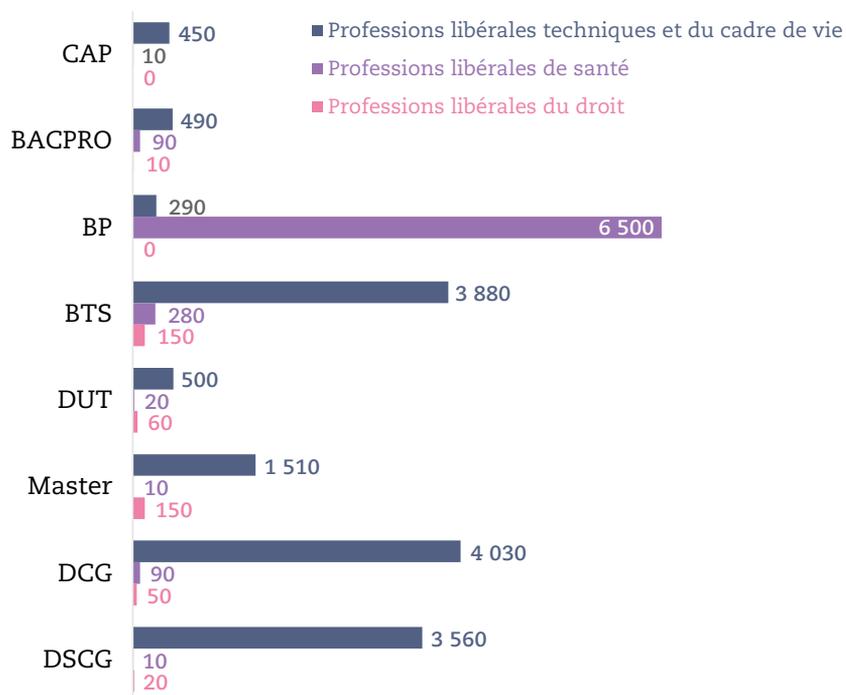
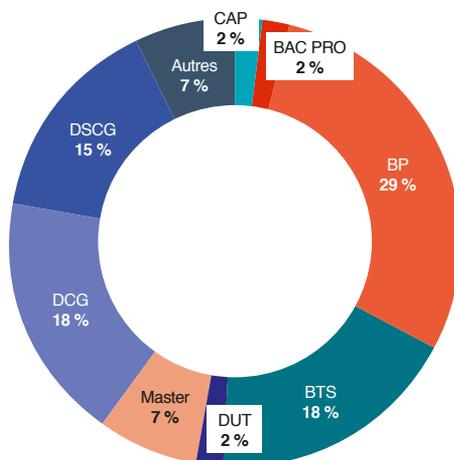
Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Les principaux diplômes préparés par les apprentis des entreprises libérales sont :

- le BP (29% des apprentis, employés principalement en pharmacie et inscrits en BP préparateur en pharmacie) ;
- le BTS (18%),
- le Diplôme Comptabilité et de Gestion (DCG, 18%) et le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG,15%).

Répartition des apprentis des entreprises libérales de proximité par type de diplôme



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales en France entière. Traitement ISM.

7 Une offre de diplômes de plus en plus large

L'éventail des diplômes préparés par les apprentis des secteurs de proximité est très large : en 2018-2019, les apprentis se sont inscrits dans près de 900 spécialités différentes. Ce large panel de formations s'explique par la diversité des métiers des secteurs de proximité, ainsi que par la forte spécialisation des diplômes :

- seules 132 spécialités accueillent un minimum de 100 apprentis des secteurs de proximité au plan national et sont susceptibles d'avoir une offre régionalisée ;
- 20 diplômes ont accueilli la moitié des apprentis inscrits en première année en France métropolitaine ;

- pour 85% des diplômes, les effectifs d'apprentis formés dans une entreprise de proximité sont inférieurs à 20 apprentis. Ce sont généralement ou bien des diplômes de l'enseignement supérieur (dont le périmètre de recrutement dépasse les entreprises des secteurs de proximité), ou bien des diplômes préparant à des métiers rares.

Entre 2012-2013 et 2018-2019, le nombre de diplômes intégrés par au moins 5 apprentis d'entreprises de proximité a augmenté, passant de 710 spécialités à 899.

Inscriptions d'apprentis dans les secteurs de proximité

	2012-2013		2017-2018		2018-2019	
	Nombre de diplômes	Nombre d'inscrits	Nombre de diplômes	Nombre d'inscrits	Nombre de diplômes	Nombre d'inscrits
5 inscrits ou plus	710	113 160	806	103 090	899	106 360
10 inscrits ou plus	416	111 250	471	100 900	532	103 980
20 inscrits ou plus	260	109 110	281	98 370	312	101 030
50 inscrits ou plus	171	106 390	164	94 860	179	97 020
100 inscrits ou plus	86	97 450	123	91 990	132	93 760
500 inscrits ou plus	50	86 840	48	75 900	48	75 060
1 000 inscrits ou plus	26	69 710	22	57 250	20	55 750

Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans les secteurs de proximité, inscrits en première année en France métropolitaine (hors Corse). Traitement ISM.

Les cinq premiers diplômes préparés dans les secteurs de proximité sont :

- le CAP Cuisine
- le CAP Pâtissier
- le CAP Boulanger
- le CAP Service en Hôtel Café Restaurant
- le CAP Coiffeur.

Les diplômes préparant aux métiers du BTP, de l'alimentation, de l'hôtellerie-restauration et des services sont majoritairement préparés dans des entreprises de moins de 20 salariés.

Les apprentis préparant un diplôme dans les métiers de fabrication (travail du bois, du métal) sont en revanche largement employés dans des PMI.

Principaux diplômes préparés par les apprentis des secteurs de proximité : nombre total d'apprentis présents à la session d'examen⁽¹⁾ dont part des apprentis des secteurs de proximité⁽²⁾

	Métiers du BTP	Métiers de l'artisanat et du commerce de l'alimentation	Métiers de l'Hôtellerie-Restauration	Métiers de l'artisanat de fabrication
1	CAP Maçon (2 450 apprentis, 94%)	CAP Pâtissier (5 730, 76%)	CAP Cuisine (5 860, 56%)	Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle (970, 38%)
2	CAP Monteur en installations sanitaires (2 010, 80%)	CAP Boulanger (4 890, 83%)	CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant (4 350, 65%)	CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (1 660, 15%)
3	CAP Electricien (1 870, 78%)	CAP Employé de vente spécialisé option A : Produits alimentaires (2 780, 79%)	BP Arts de la cuisine (900, 95%)	CAP Serrurier métallier (800, 30%)
4	CAP Peintre-applicateur de revêtement (1 790, 79%)	CAP Boucher (2 790, 60%)	BTS Management en hôtellerie-restauration option B (630, 26%)	BTS Conception des processus de réalisation de produits option B Production sérielle (510, 36%)
5	CAPA Jardinier paysagiste (1 100, 100%)	MC Niveau V Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie (1 520, 95%)	Bac Pro Cuisine (690, 12%)	Bac Pro Technicien d'usinage (590, 29%)
6	CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (1 660, 66%)	BP Boulanger (860, 100%)	MC Niveau V Cuisinier en desserts de restaurant (560, 46%)	BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (480, 24%)
7	CAP Couvreur (1 390, 82%)	CAP Charcutier-traiteur (950, 73%)	BP Arts du service et commercialisation en restauration (400, 96%)	BTS Maintenance des systèmes option A Systèmes de production (1 970, 6%)
8	CAP Monteur en installations thermiques (1 860, 53%)	MC Niveau V Boulangerie spécialisée (660, 95%)	Bac Pro Commercialisation et services en restauration (460, 11%)	CAP Ebéniste (180, 58%)
9	BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire (950, 93%)	BP Boucher (600, 78%)	BTS Management en hôtellerie-restauration option A Management d'unité de restauration (270, 17%)	CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage option A Chaudronnerie (560, 18%)
10	CAP Charpentier Bois (1 050, 65%)	CAP Chocolatier confiseur (750, 37%)	CAP Agent polyvalent de restauration (550, 13%)	BP Menuisier (750, 14%)

Sources : (1) CEREQ/Reflet 2018. Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi) en dernière année de diplôme en France entière. Les données concernant la VAE sont de 2017. (2) MEN-MESR DEPP, SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité, inscrits en dernière année de diplôme en France entière. Traitement ISM. Remarque : l'apprentissage est inexistant dans les principaux diplômes préparant aux métiers du champ libéral (études de médecine, juridiques, d'architecture...). Seuls figurent dans ce tableau les diplômes ayant été préparés par des apprentis des secteurs concernés.

Dans les activités libérales, l'apprentissage est circonscrit dans quelques diplômes :

- Les diplômes de notariat dans les métiers du droit ;
- Les diplômes de préparateur en pharmacie et d'auxiliaire spécialisé vétérinaire dans les professions de santé

- Les diplômes de DCG et DSCG dans la profession comptable.

En dehors de ces quelques diplômes, l'apprentissage est inexistant dans la plupart des filières de formation du champ libéral.

Principaux diplômes préparés par les apprentis des secteurs de proximité : nombre total d'apprentis présents à la session d'examen⁽¹⁾ dont part des apprentis des secteurs de proximité⁽²⁾

	Métiers de l'artisanat des services	Métiers du droit	Métiers de la santé	Métiers des professions libérales techniques et du cadre de vie
1	CAP Coiffure (4 240, 99%)	BTS Notariat (20, 100%)	BP Préparateur en pharmacie (2 910, 100%)	BTS Comptabilité et gestion (1 130, 10%)
2	BP Coiffure (3 050, 100%)	Licence Pro Métiers du notariat, Université de Savoie (10, 100%)	BTS Analyses de biologie médicale (40, 100%)	Diplôme de Comptabilité et Gestion DCG (870, 64%)
3	CAP Maintenance des véhicules option A Voitures particulières (4 090, 50%)	Master Droit Social et pratique des relations de travail Paris 2 (20, 58%)	BTSA Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques (110, 23%)	Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion DSCG (20, 92%)
4	Bac Pro Maintenance des véhicules option A Voitures particulières (2 060, 53%)	Master Droit des Affaires Aix Marseille (110, 13%)	Auxiliaire spécialisé vétérinaire GISPA SNVEL (180, 99%)	BTS Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique (200, 34%)
5	CAP Réparation des carrosseries (1 820, 64%)		Secrétaire assistante medico-sociale Titre Pro (60, 60%)	BTS Assurance (360, 18%)
6	BP Esthétique cosmétique parfumerie (1 080, 77%)			BTS Négociation et digitalisation de la relation client (2 080, 18%)
7	CAP Esthétique cosmétique parfumerie (1 040, 82%)			BTS Gestion de la PME (1 800, 15%)
8	BP Fleuriste (510, 99%)			BTS Services informatiques aux organisations option A Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux (720, 21%)
9	CAP Fleuriste (840, 69%)			
10	CAP Peinture en carrosserie (1 130, 32%)			

Sources : (1) CEREQ/Reflète 2018. Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi) en dernière année de diplôme en France entière. Les données concernant la VAE sont de 2017. (2) MEN-MESR DEPP, SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité, inscrits en dernière année de diplôme en France entière. Traitement ISM. Remarque : l'apprentissage est inexistant dans les principaux diplômes préparant aux métiers du champ libéral (études de médecine, juridiques, d'architecture...). Seuls figurent dans ce tableau les diplômes ayant été préparés par des apprentis des secteurs concernés.

Concernant les 10 premiers diplômes en terme d'effectifs préparant aux métiers du BTP, 57% des sortants de formation sont issus de l'apprentissage, 34% de la filière scolaire et 9% de la formation continue. La filière scolaire est plus développée pour le CAP Electricien (55% des sortants sont issus de la voie scolaire), le CAP Jardinier paysagiste (51%) et le CAP Fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (39%). La filière de la formation continue est plus importante dans les CAP Charpentier Bois (17%) et Monteur en installation thermique (14%). La VAE est quasiment inexistante pour la préparation à ces diplômes (<1% des effectifs sortant).

La filière de l'apprentissage prédomine encore plus largement dans la formation aux métiers de l'alimentation : plus de 3 candidats sur 4 aux diplômes sont formés en apprentissage, pour la plupart dans des entreprises de proximité, à l'exception du CAP Chocolatier confiseur et du CAP Boucher pour lesquels il existe des secteurs de formation connexes. La formation initiale par voie scolaire est peu développée sauf pour le CAP Employé de vente en produits alimentaire (23% des effectifs sont formés par voie scolaire), le CAP Pâtissier (19%) ou le CAP Chocolatier confiseur (11%).

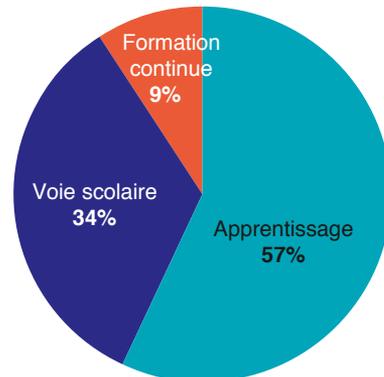
Les candidats en formation continue sont également nombreux à se former au CAP Boucher (17%) et au CAP Pâtissier (15%), ce qui témoigne de l'importance des reconversions dans ces métiers.

Dans l'hôtellerie-restauration, la filière scolaire est globalement plus développée que la filière apprentissage. La filière scolaire est notamment bien développée pour la préparation au Bac Pro Commercialisation et services en restauration (86% des effectifs sont formés par voie scolaire), au Bac Pro Cuisine (84%) ou encore au CAP Agent polyvalent de restauration (79%). Seuls les diplômes de Brevet Professionnel ne forment pas d'élèves par la voie scolaire.

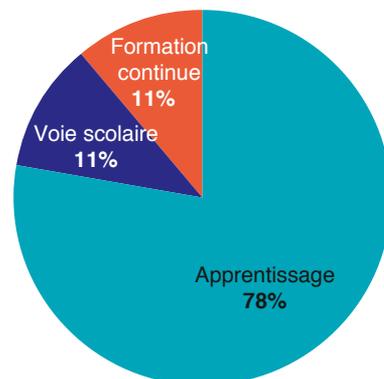
Les candidats en formation continue sont peu nombreux dans ces diplômes, à l'exception du CAP Cuisine (20%), la MC Cuisinier en desserts de restaurant et le BTS Management d'unité de restauration (10%).

Filières de formation aux dix principaux diplômes préparés par les apprentis des secteurs de proximité

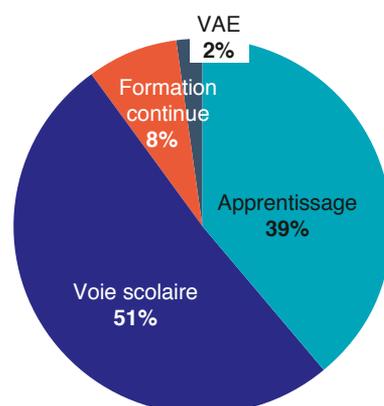
Métiers du BTP



Métiers de l'artisanat et commerce de l'alimentation



Métiers de l'hôtellerie-restauration



Source : CEREQ/Reflet 2018. Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi) en dernière année de diplôme en France entière. Les données concernant la VAE sont de 2017.

Les diplômes de l'artisanat de fabrication se distinguent par le moindre développement de la filière de formation par apprentissage.

Les apprentis dans ces diplômes sont formés majoritairement dans les PME et les grandes entreprises, même si l'artisanat forme une part non négligeable des effectifs (par exemple plus de la moitié des apprentis en CAP Ebéniste, plus d'un tiers des apprentis en Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle, en BTS Production sérielle ou encore en CAP Serrurier métallier). C'est la filière scolaire qui forme la majorité des sortants dans ces diplômes (à l'exception du Brevet Professionnel Menuisier, exclusivement formé par la voie d'apprentissage). La part de sortants de formation continue est plus importante pour les métiers du bois et pour les spécialités du travail des métaux.

Les métiers de services sont également majoritairement préparés par la voie scolaire.

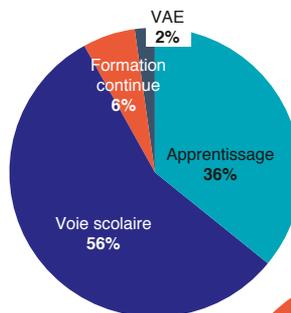
La formation en apprentissage est cependant majoritaire pour la préparation des Brevets Professionnels, pour le CAP Peinture en carrosserie (65%), le CAP cosmétique parfumerie (69%), pour le Bac Pro Maintenance des voitures particulières (58 %), et pour le CAP Maintenance des voitures particulières (53 %). La formation continue est également bien développée pour la préparation à ces métiers, notamment en ce qui concerne les BP Coiffure (31%) et Esthétique cosmétique parfumerie (24%) ainsi que le CAP Fleuriste (20%). La VAE est marginale dans ces métiers sauf pour ce qui concerne l'obtention du Brevet Professionnel de Coiffure qui concerne 12% des candidats.

Métiers des professions libérales

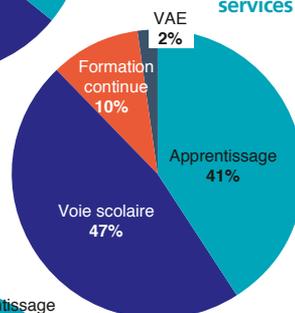
La formation par voie scolaire ou universitaire classique prédomine dans la quasi-totalité des diplômes préparant aux métiers des professions libérales : l'apprentissage est en effet quasi-inexistant dans nombre des diplômes universitaires de niveaux 5 et supérieurs (notamment dans les études médicales et juridiques). La préparation des diplômes par la formation continue apparaît plus développée que dans les secteurs de l'artisanat.

Filières de formation aux dix principaux diplômes préparés par les apprentis des secteurs de proximité

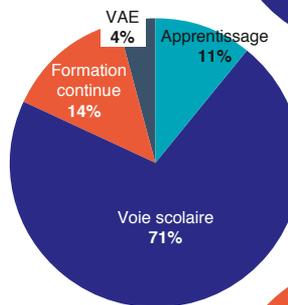
Métiers de fabrication



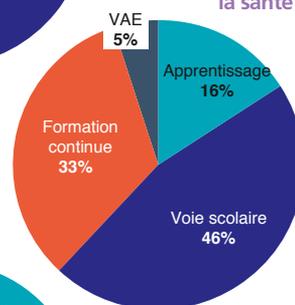
Métiers de services



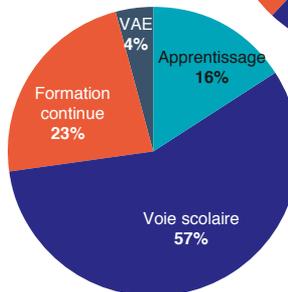
Métiers du droit



Métiers de la santé



Métiers techniques et du cadre de vie



Source : CEREQ/Reflète 2018. Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi) en dernière année de diplôme en France entière. Les données concernant la VAE sont de 2017. Remarque : l'apprentissage est inexistant dans les principaux diplômes préparant aux métiers du champ libéral (études de médecine, juridiques, d'architecture...). Seuls figurent ici, les diplômes ayant été préparés par des apprentis des secteurs concernés.

8 Des profils d'apprentis contrastés selon les secteurs

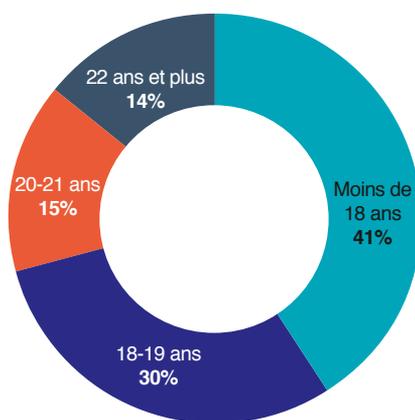
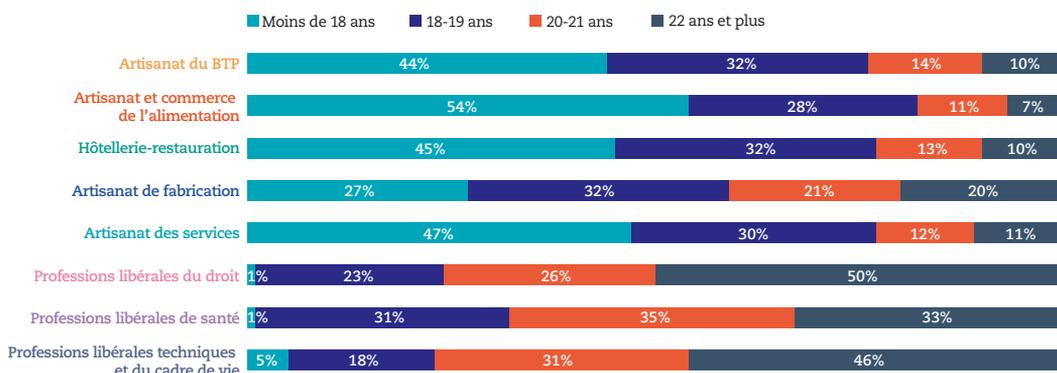
Le profil des apprentis des secteurs de proximité se caractérise tout d'abord par la part importante d'apprentis mineurs : 41 % d'entre eux sont mineurs (soit 85 700 apprentis), alors que la part des moins de 18 ans n'est que de 17 % dans les autres secteurs d'activité. Les entreprises des secteurs de proximité se singularisent donc par leur capacité à former et à professionnaliser des jeunes de moins de 18 ans. Former des apprentis mineurs nécessite en effet des capacités d'encadrement spécifiques.

Ce profil s'explique par la nature des diplômes préparés (majoritairement des CAP dans l'artisanat et l'hôtellerie-restauration).

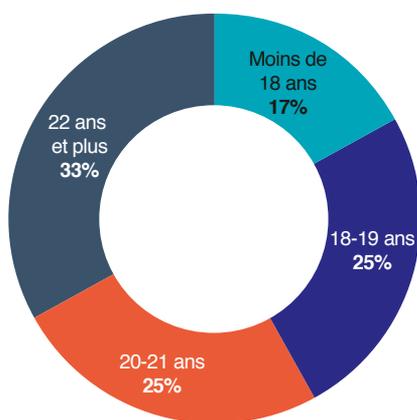
La part d'apprentis mineurs atteint ainsi 54% dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation, 47% dans l'artisanat des services, 45% dans l'hôtellerie-restauration, et 44% dans l'artisanat du BTP.

Dans le champ libéral au contraire, la quasi-totalité des apprentis sont majeurs. Près de la moitié sont âgés de 22 ans et plus.

Age des apprentis des secteurs de proximité en 2018-2019



Age des apprentis des autres secteurs



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité en France entière. Traitement ISM.

En 2018-2019, l'évolution des entrées en apprentissage a progressé dans toutes les catégories d'âge d'apprentis inscrits en première année. Si l'évolution est plus importante chez les apprentis de 26 ans et plus (+25% par rapport à 2017-2018), leur part reste modeste dans l'ensemble des apprentis des secteurs de proximité (2%).

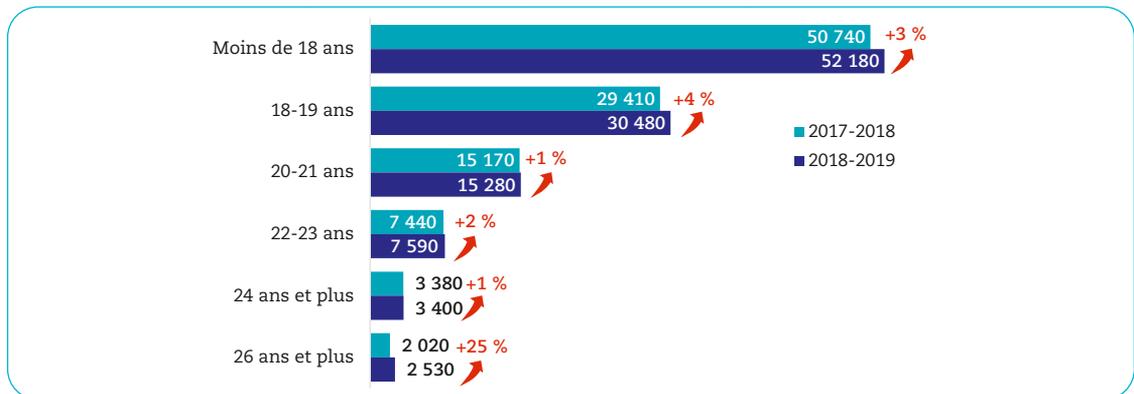
Le nombre d'apprentis de 18-19 ans a augmenté de 4%. Cette hausse est plus forte parmi les apprentis des secteurs des professions libérales de santé (+15%), des professions libérales techniques et du cadre de vie (+13%) et de l'artisanat de fabrication (+12%).

La hausse de 3% des moins de 18 ans et plus est, quant à elle, liée à la progression du nombre d'apprentis dans l'artisanat de fabrication et l'artisanat du BTP (+8%).

Les femmes apprenties représentent un tiers des effectifs. La féminisation des effectifs est toutefois très variable selon le secteur d'activité. Les apprenties sont majoritaires au sein des professions libérales de santé (89%) et du droit (72%) ainsi que dans l'artisanat des services (55%). Leur part progresse dans l'artisanat et commerce de l'alimentation (31%). Cette part reste en revanche très en-deçà au sein de l'artisanat de fabrication (17%) et du BTP (4%).

Les diplômes réunissant les plus grandes cohortes de femmes apprenties sont des diplômes de soins à la personne (coiffure, esthétique), des diplômes de vente, le BP de préparateur en pharmacie, le CAP de pâtisserie et de cuisine. Les métiers conservent donc dans leur grande majorité un recrutement genré, les jeunes femmes optant comme leurs aînées de façon privilégiée pour des métiers de service ou des fonctions support.

Evolution du nombre d'apprentis inscrits en première année de diplôme



Source: MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité, inscrits en première année en France entière. Traitement ISM.

Evolution de la part des femmes par secteur

Secteur	2012-2013	2018-2019	Evolution
Artisanat du PTP	4%	4%	→
Artisanat et commerce de l'alimentation	29%	31%	↗
Hôtellerie-restauration	40%	36%	↘
Artisanat de fabrication	17%	17%	→
Artisanat des services	62%	55%	↘
Professions libérales du droit	71%	72%	↗
Professions libérales de santé	90%	89%	↘
Prof. lib. techniques et du cadre de vie	47%	43%	↘
Total	31%	31%	→

Palmarès des diplômes préparés par le plus grand nombre de femmes apprenties

Rang	Diplôme	Nombre d'apprenties	Part de femmes parmi les apprentis
1.	CAP Coiffure	7 600	84%
2.	BP Coiffure	6 010	88%
3.	BP Préparateur en pharmacie	5 870	90%
4.	CAP Employé de vente spécialisé option A : Produits alimentaires	4 210	81%
5.	CAP Pâtissier	3 370	33%
6.	CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	3 320	50%
7.	CAP Cuisine	2 370	21%
8.	BP Esthétique cosmétique parfumerie	1 770	99%
9.	Bac Pro Commerce	1 430	65%
10.	CAP Esthétique cosmétique parfumerie	1 390	99%

Source: MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans une entreprise de proximité en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

Les secteurs de l'artisanat se distinguent par un recrutement précoce de leurs apprentis, souvent en sortie de collège (même si les parcours de reconversion se développent).

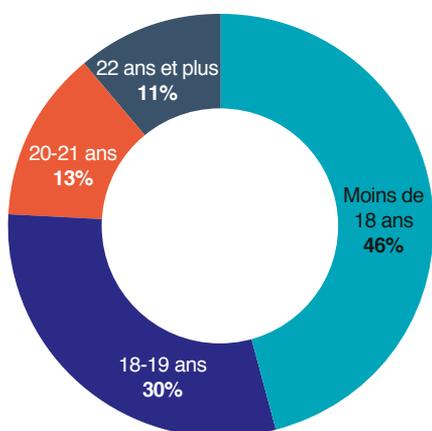
Près de la moitié des apprentis (69 460, soit 46%) sont mineurs. Ce nombre est en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente. Un quart (26%) des apprentis de l'artisanat sont des femmes.

Les apprentis mineurs sont plus nombreux dans le secteur de l'alimentation (56%), dans l'artisanat des services (47%),

dans l'artisanat du BTP (44%). L'artisanat de fabrication se distingue quelque peu, avec des apprentis plus âgés en formation. Cela s'explique par le choix des diplômes préparés.

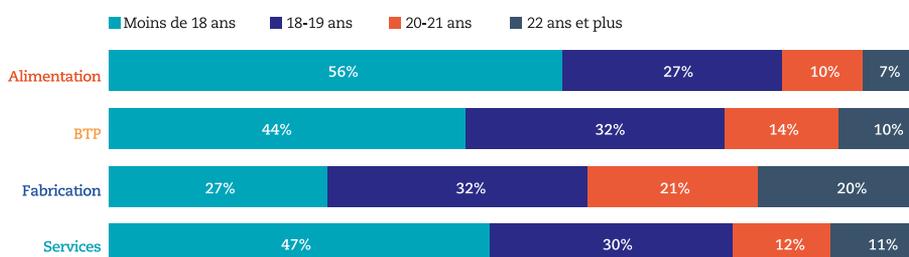
La part des femmes dans l'artisanat est globalement de 26%, mais leur présence est concentrée dans les activités de service (esthétique, commerce de fleurs). La moindre mixité des recrutements d'apprentis dans les métiers du BTP et de fabrication ralentit le processus de féminisation des emplois dans ces secteurs.

Age des apprentis dans les secteurs de l'artisanat



Evolution de la part des femmes apprenties dans les secteurs de l'artisanat

Secteur	2012-2013	2018-2019	Evolution
Alimentation	28%	30%	↑
BTP	3%	4%	↑
Fabrication	17%	17%	→
Services	62%	55%	↓
Ensemble de l'artisanat	25%	26%	↑



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les TPE artisanales en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

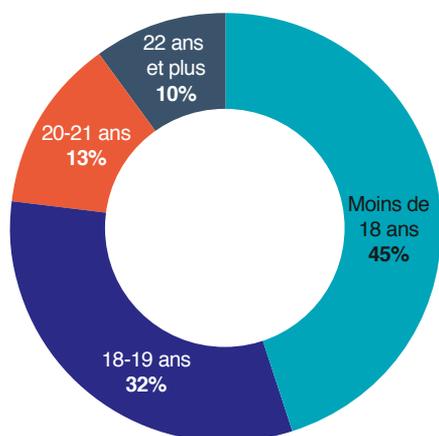
La structure d'âge des apprentis du commerce alimentaire et de l'hôtellerie restauration est proche de celle de l'artisanat : près de la moitié des apprentis sont mineurs (14 760 apprentis, soit 45 %). Ce nombre est stable par rapport à l'année précédente.

Toutefois, la féminisation des effectifs est plus importante dans ces activités : plus d'un tiers (36 %) des apprentis du commerce sont des femmes, une part qui tend à régresser (40% en 2012-2013).

Les apprentis mineurs sont davantage présents dans le secteur de l'hôtellerie-restauration (45 % des effectifs) que dans le commerce alimentaire (41%).

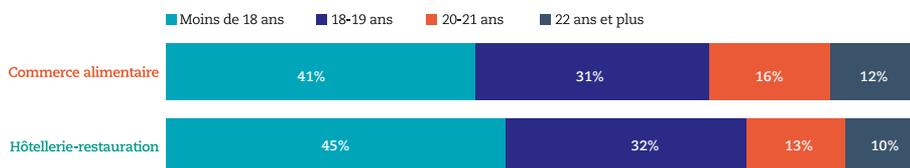
La part des femmes dans les activités de commerce est en baisse, sauf au sein des entreprises de commerce de boissons (cavistes). Elle est la plus faible au sein du commerce de détail alimentaire et des marchés (30 %).

Age des apprentis dans les secteurs du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration



Evolution de la part des femmes apprenties dans les secteurs du commerce alimentaire et de l'hôtellerie-restauration

	2012-2013	2018-2019	Evolution
Commerce d'alimentation générale	53%	41%	↘
Commerce de détail de fruits et légumes	56%	45%	↘
Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie	66%	53%	↘
Commerce de détail de boissons	38%	43%	↗
Autres commerces de détail alimentaires	57%	46%	↘
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	31%	30%	↘
Hôtels et hébergement similaire	44%	44%	→
Restauration traditionnelle	38%	33%	↘
Services des traiteurs	36%	36%	→
Débites de boissons	43%	38%	↘
Ensemble du commerce	40%	36%	↘



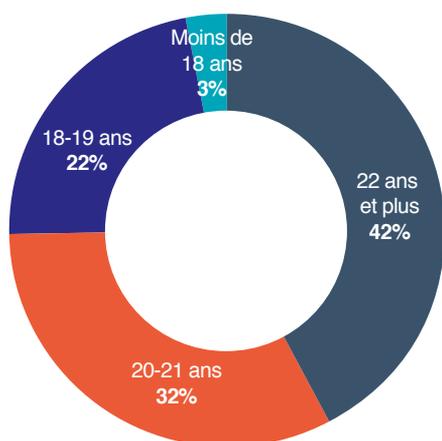
Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les entreprises commerciales en France entière. Traitement ISM.

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Les apprentis des professions libérales sont plus âgés, ce qui est cohérent avec la nature des diplômes préparés (majoritairement de niveaux 4, 5 et supérieurs). Près de la moitié d'entre eux (10 000, soit 42 %) sont ainsi âgés de 22 ans et plus. Ce nombre est stable par rapport à l'année précédente.

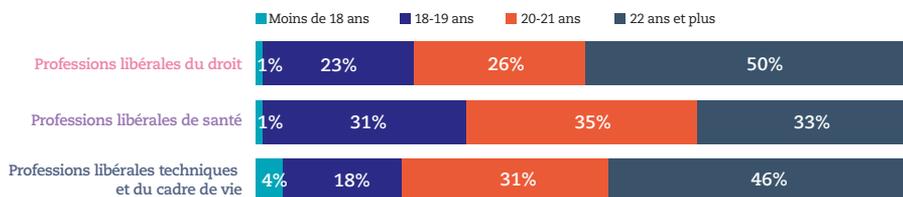
Ces activités se distinguent également par la mixité des effectifs d'apprentis (56 % des apprentis sont des femmes), même si cette part est en baisse ces dernières années (elle était de 62 % en 2012-2013).

Age des apprentis dans les secteurs des professions libérales



Evolution de la part des femmes apprenties dans les secteurs des professions libérales

	2012-2013	2018-2019	Evolution
Activités juridiques	71%	72%	↑
Activités de santé humaine non réglementées	65%	61%	↓
Professions médicales	90%	89%	↓
Activités comptables	58%	55%	↓
Activités de conseil et de soutien aux entreprises	38%	30%	↓
Activités d'enquête	non significatif	non significatif	
Agents de courtiers d'assurances	64%	64%	→
Architectes et géomètres	29%	28%	↓
Enseignement et services personnels	67%	64%	↓
Intermédiaires du commerce	41%	34%	↓
Services informatiques	28%	26%	↓
Ensemble des professions libérales	62%	56%	↓



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans les entreprises libérales en France entière. Traitement ISM.

Accès à l'emploi : les ¾ des apprentis sont en emploi dans les 7 mois qui suivent leur sortie de formation

L'accès à l'emploi des apprentis des secteurs de proximité est très satisfaisant, même si leurs résultats aux examens, pour ce qui concerne les principaux diplômes préparant aux métiers et spécialités de ces secteurs, sont un peu en dessous des données générales publiées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Seuls les apprentis sortant d'un Brevet Professionnel ou d'un BTS font exception et affichent des résultats égaux ou supérieurs aux scores enregistrés pour l'ensemble des apprentis.

Globalement, 7 mois après leur sortie du CFA (l'enquête IPA ne tient pas compte des apprentis en poursuite d'étude), **71 % des jeunes ayant préparé un diplôme des secteurs de proximité ont un emploi**, 21 % sont à la recherche d'un emploi, 7 % sont inactifs et 1 % sont en service civique.

Le taux d'emploi progresse depuis 2 ans : il était de 65% en 2017. Il s'élève avec le niveau de diplôme préparé : 67 % des diplômés sortant de CAP sont en emploi, contre 86 % des détenteurs d'un Brevet Professionnel, 71 % d'un Bac Pro ou 83 % d'un BTS.

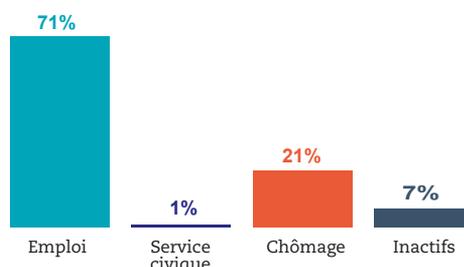
On constate également que l'insertion professionnelle des apprentis des secteurs de proximité est meilleure que celle des autres apprentis pour les sortants de diplômes de niveaux 4, 5 et supérieurs. **La part de jeunes apprentis ayant accédé à un emploi est également deux fois plus élevée que celle des élèves formés par la voie scolaire.**

Taux de réussite des apprentis aux examens

Niveau de diplôme	Taux de réussite global ⁽¹⁾	Taux de réussite aux principaux diplômes des secteurs de proximité ⁽²⁾
CAP	85 %	74 %
Mention complémentaire (niveau 3)	86 %	78 %
Brevet professionnel	78 %	81 %
Bac professionnel	83 %	80 %
BTS	75 %	75 %

Source: (1) MEN-MESR DEPP, RERS 2019 : données 2018 (chapitre : Résultats, diplômes, insertion). (2) MEN-MESR DEPP, IPA 2019. Champ : apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier des secteurs de proximité. Traitement ISM.

Taux d'emploi à 7 mois des apprentis des secteurs de proximité



Source: MEN-MESR DEPP, IPA 2019. Champ : apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier des secteurs de proximité. Traitement ISM.

Part des jeunes en emploi 7 mois après avoir obtenu leur diplôme

Niveau de diplôme préparé	Apprentis formés aux métiers de proximité	Autres apprentis	Élèves formés par voie scolaire*
Niveau 3 (CAP, etc.)	69 %	70 %	32 %
Niveau 4 (Bac, etc.)	85 %	77 %	48 %
Niveaux 5 et supérieur (BTS, etc.)	85 %	82 %	66 %

Source: MEN-MESR DEPP, IPA 2019. Champ : apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier des secteurs de proximité. Traitement ISM. * MEN-MESR DEPP, RERS 2019 : données 2018 – ensemble des élèves, quel que soient les diplômes et spécialités préparées.

L'obtention du diplôme accroît les chances d'accès à l'emploi. Le taux d'emploi des sortants diplômés est de 75 %, contre 57 % des non diplômés.

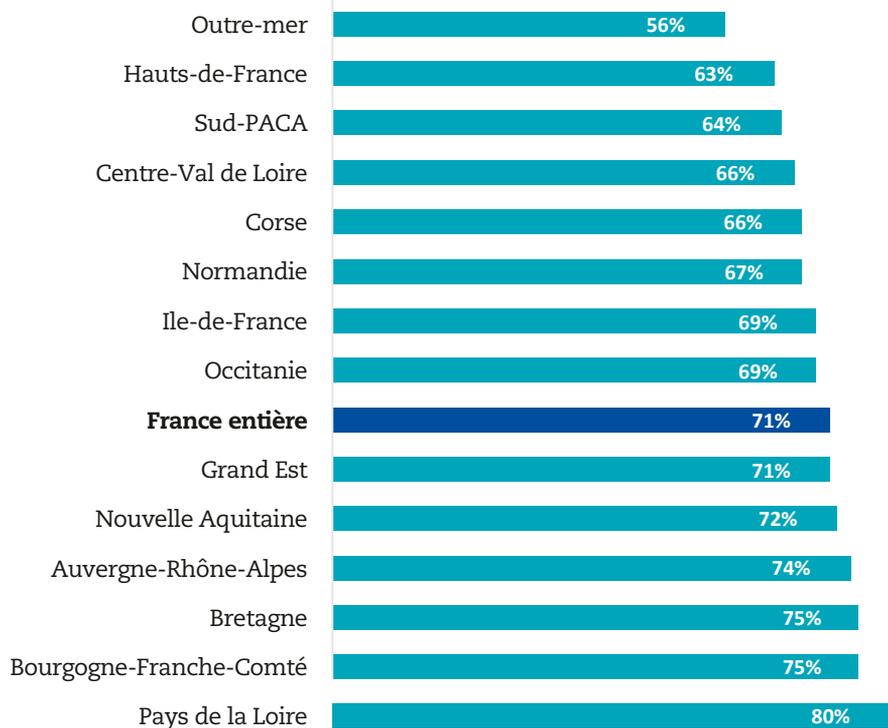
Taux d'emploi des sortants selon le diplôme préparé

Diplôme préparé	Diplômés	Non diplômés
CAP	67 %	44 %
Brevet professionnel	86 %	72 %
Bac professionnel	71 %	63 %
BTS	83 %	79 %
Ensemble	75 %	57 %

Source : MEN-MESR DEPP, IPA 2019. Champ : apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier des secteurs de proximité. Traitement ISM.

L'insertion dans l'emploi varie enfin selon les régions. En effet, si les Pays de la Loire, la Bourgogne-Franche-Comté et la Bretagne affichent un plus fort taux d'emploi (respectivement 80 % et 75 %), les tensions sur le marché du travail sont plus fortes dans les territoires d'Outre-mer (seuls 56 % des ex-apprentis sont en emploi), et en région Hauts-de-France (63 %). Le taux d'emploi des ex-apprentis est en effet très sensible à la conjoncture et à la situation économique locale.

Taux d'emploi des ex-apprentis 7 mois après leur sortie de formation par région



Source : MEN-MESR DEPP, IPA 2019. Champ : apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier des secteurs de proximité. Traitement ISM.

A l'issue de l'apprentissage, 44 % des apprentis formés à un métier des secteurs de proximité et ayant obtenu leur diplôme ont été embauchés dans l'entreprise où ils ont été formés. Le taux de maintien dans l'entreprise d'accueil atteint 54% pour les apprentis des professions libérales techniques et du cadre de vie, et 52% pour ceux de l'artisanat du BTP et de fabrication. Le taux de maintien dans l'entreprise d'accueil est un peu moins élevé pour les non-diplômés : 35 %.

Le taux de maintien dans l'entreprise d'accueil varie également selon le diplôme obtenu : il est de 41 % pour les ex-apprentis détenteurs d'un CAP, de 49 % pour ceux qui ont obtenu un diplôme de niveau 4 et de 45 % pour les jeunes d'un diplôme de niveaux 5 ou supérieur.

Plus de la moitié (60 %) des apprentis formés à un métier des secteurs de proximité sont en contrat à durée indéterminée (une proportion un peu supérieure à celle des apprentis des autres secteurs). Le taux de CDI est encore plus élevé pour les apprentis des secteurs de proximité embauchés dans l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage (77 %).

Les autres ex-apprentis sont pour 23 % d'entre eux en CDD 7 mois après la fin de leur formation, 9 % sont en intérim, 4 % sont en contrat de professionnalisation, 2 % se sont installés à leur compte et 1 % sont engagés dans l'armée.

Taux de maintien des jeunes dans leur entreprise d'accueil par secteur d'activité et par niveau de formation

	Niveau 3	Niveau 4	Niveaux 5 et supérieur	Total
Artisanat du BTP	46 %	64 %	56 %	52 %
Artisanat et commerce de l'alimentation	38 %	42 %	/	39 %
Hôtellerie-restauration	37 %	38 %	29 %	36 %
Artisanat de fabrication	11 %	60 %	/	52 %
Artisanat des services	44 %	47 %	42 %	46 %
Professions libérales du droit	/	/	28 %	28 %
Professions libérales de santé	/	44 %	48 %	44 %
Professions libérales techniques et du cadre de vie	34 %	/	56 %	54 %
Ensemble	41 %	49 %	45 %	44 %

Source : MEN-MESR DEPP, IPA 2019. *Champ :* apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier des secteurs de proximité. Traitement ISM.

Part des jeunes en CDI, par niveau de formation, parmi les jeunes en emploi

	Jeunes ayant préparé un diplôme des secteurs de proximité		Jeunes ayant préparé un diplôme ne relevant pas des secteurs de proximité	
	En CDI	Autres contrats	En CDI	Autres contrats
Niveau 3	54 %	46 %	49 %	51 %
Niveau 4	68 %	32 %	52 %	48 %
Niveau 5 et supérieur	72 %	28 %	61 %	39 %
Total	60 %	40 %	57 %	43 %

Source : MEN-MESR DEPP, IPA 2019. *Champ :* apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier des secteurs de proximité. Traitement ISM.

CHIFFRES DE L'ARTISANAT

68% des jeunes sont en emploi 7 mois après avoir terminé la formation.

Le taux de réussite aux examens des principaux diplômes de l'artisanat sont similaires aux taux nationaux, à l'exception du CAP qui est un peu plus faible. C'est pour le Bac professionnel que le taux de réussite est le plus élevé (84 %).

L'obtention du diplôme accroît les chances d'accès à l'emploi. Le taux d'emploi des sortants diplômés est de 73 %, contre 54 % des non diplômés. L'écart est important pour les sortants de CAP : 66 % des apprentis diplômés ont un emploi 7 mois après leur formation contre 44 % des apprentis qui ont échoué à l'examen.

46 % des apprentis formés à un métier des secteurs de proximité et ayant obtenu leur diplôme ont été embauchés dans l'entreprise où ils ont été formés. Le taux de maintien dans l'entreprise est plus élevé au sein du BTP (53 %) et il est le plus faible dans la fabrication (34 %).

C'est au sein des diplômés de niveau 4 que le taux de maintien est le plus important : 53 %. Ce taux monte même à 64% dans les secteurs du BTP et 59% dans l'artisanat de fabrication.

Taux de réussite national aux examens dans les principaux diplômes de l'artisanat et taux d'emploi des sortants selon le diplôme préparé

Niveau de diplôme	Taux de réussite	Taux d'emploi des diplômés	Taux d'emploi des non diplômés
CAP	73 %	66 %	44 %
Brevet professionnel)	78 %	85 %	73 %
Bac professionnel	84 %	69 %	/
BTS	76 %	78 %	/
Ensemble	75 %	73 %	54 %

Source : MEN-MESR DEPP, IPA 2019. Champ : apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier de l'artisanat. Traitement ISM.

Taux de maintien des jeunes par secteur d'activité et par niveau de formation

	Alimentation	BTP	Fabrication	Services	Ensemble
Niveau 3	36 %	46 %	27 %	44 %	42 %
Niveau 4	39 %	64 %	59 %	47 %	53 %
Niveau 5	/	56 %	/	42 %	43 %
Total	37 %	52 %	34 %	46 %	46 %

Source : MEN-MESR DEPP, IPA 2019. Champ : apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier de l'artisanat. Traitement ISM.

CHIFFRES DU COMMERCE ET DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION*

L'accès à l'emploi des ex-apprentis est meilleur pour les jeunes formés aux métiers de l'hôtellerie-restauration : 69 % sont en emploi 7 mois après avoir terminé la formation, ce taux étant de 60% pour les ex-apprentis du commerce alimentaire.

Taux d'emploi par secteur	Taux d'emploi
Commerce alimentaire	60 %
Hôtellerie-Restauration	69 %

Source : MEN-MESR DEPP, IPA 2019. Champ : apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier du commerce. Traitement ISM.

CHIFFRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Le taux d'emploi des ex-apprentis formés en entreprises libérales est très élevé : 7 mois après leur sortie de formation, il est de 86 % pour les jeunes issus des activités techniques et du cadre de vie, et de 89% pour les jeunes formés dans les professions libérales de santé.

Ces taux élevés s'expliquent notamment par la nature des diplômés préparés, majoritairement de niveaux 4 et 5.

Taux d'emploi par secteur	Taux d'emploi
Professions libérales techniques et du cadre de vie	86 %
Professions libérales de santé	89 %

Source : MEN-MESR DEPP, IPA 2019. Champ : apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier libéral. Traitement ISM.

10 Une dynamique remise en question par la crise sanitaire ?

La crise sanitaire intervenue en mars 2020 a eu un impact global sur l'emploi et sur l'apprentissage. Les apprentis ont en effet été touchés par les mêmes dispositions que les autres salariés (télétravail, chômage partiel, garde d'enfant...).

Ainsi, la décision de fermeture administrative des établissements du public prise le 16 mars et prolongée jusqu'au 2 juin a conduit plus de 50 000 apprentis des secteurs de proximité à cesser leur travail, soit :

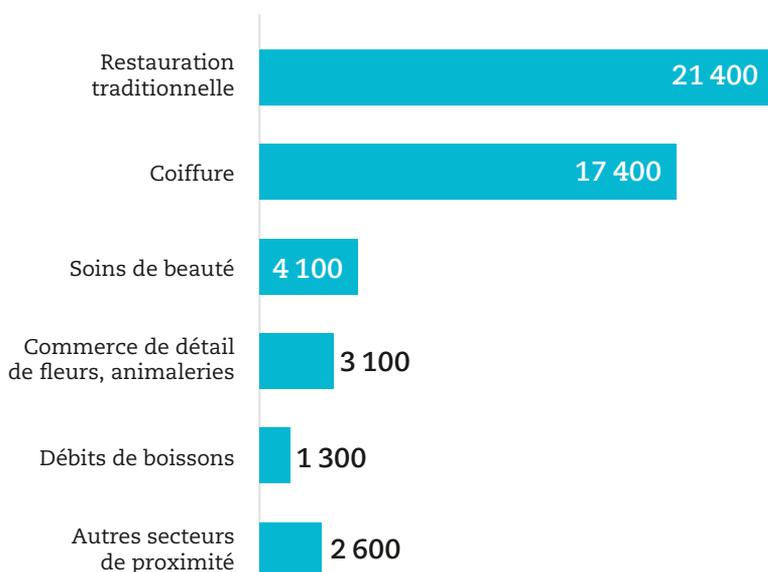
- 64 % du total des apprentis potentiellement concernés par la mesure (tous secteurs pris en compte).
- Et ¼ des apprentis des secteurs de proximité ;

Les ¾ d'entre eux relevaient de deux secteurs : la restauration traditionnelle et la coiffure.

Dans certains secteurs de proximité non concernés par l'obligation de fermeture administrative comme l'artisanat du BTP, une partie des apprentis a également été mise au chômage partiel dès lors que leur entreprise gelait son activité.

La crise sanitaire aura également sans doute un impact sur la rentrée 2020/2021. Les récentes mesures gouvernementales en faveur de l'apprentissage sont toutefois susceptibles de mobiliser les entreprises dans la signature de contrats, et d'amoindrir le choc attendu de la crise.

Evaluation du nombre d'apprentis formés dans les entreprises des secteurs de proximité touchés par la décision de fermeture administrative



Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019 - Estimation à partir du nombre d'apprentis effectivement employés dans ces activités durant l'année scolaire 2018/19.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Source des données

1) Système d'Information sur la Formation des Apprentis (Enquête SIFA)

Ce tableau de bord tire sa source principale du Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA), lancé par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) en 2006. SIFA offre une photographie de la situation des apprentis au 31 décembre de chaque année, sous l'angle de la « formation ». Les données collectées permettent de caractériser le profil des apprentis, des formations suivies et de l'entreprise d'accueil. Le système s'appuie sur une remontée statistique des CFA (et non pas d'un questionnaire), avec un taux de réponse de près de 100 %. L'analyse porte sur les apprentis, en formation au cours de l'année scolaire 2018-2019, et employés dans des entreprises du secteur de proximité. Ce fichier comprend les données de 448 100 apprentis (soit l'ensemble des apprentis scolarisés au 31 décembre 2018 en France, quels que soient les secteurs d'activité des entreprises d'accueil et les diplômes préparés).

Ces données, mises à disposition par voie de convention, ont fait l'objet d'un traitement par l'Institut Supérieur des Métiers, afin d'isoler les apprentis en contrat dans des entreprises de proximité (entreprises immatriculées dans 391 codes d'activités, correspondant au périmètre d'activité de l'Union des Entreprises de Proximité, un critère de taille est également affecté selon l'activité), soit une population de 208 000 apprentis.

À noter : les données relatives aux codes d'activités et à la taille des entreprises employeuses – qui permettent de définir le périmètre – ne sont pas toujours renseignées (le taux de renseignement global est de 97 %).

Certaines données manquantes ont été réaffectées :

- quand l'effectif de l'entreprise était manquant, la taille médiane des entreprises employeuses d'apprentis du code d'activité a été affectée ;
- quand le code d'activité était manquant, ce dernier a été réaffecté à partir du diplôme préparé (pour un diplôme, si plus de 60 % des apprentis relèvent d'un même code d'activité, alors ce code a été affecté par défaut - ex : code 1071C boulangerie-pâtisserie pour les apprentis en CAP Boulangerie).

Ces retraitements ont permis de réintroduire dans le périmètre environ 3 600 apprentis.

2) Analyse des données de l'enquête Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA)

Pour ce qui concerne le chapitre sur l'accès à l'emploi des apprentis des secteurs de proximité, la source utilisée est l'enquête **Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA)**, également menée par la (DEPP). Cette enquête a pour objectif de mesurer l'insertion professionnelle des apprentis, sept mois après leur sortie d'apprentissage. L'analyse porte sur les jeunes sortis de l'apprentissage en juin 2018 (il s'agit donc de la génération ayant précédé celle étudiée dans SIFA) et leur situation au 1er février 2019. Il s'agit des jeunes sortants ne poursuivant pas d'études.

Un échantillon de près de 44 000 ex-apprentis ayant préparé un diplôme à un métier des secteurs de proximité a été circonscrit.

Le fichier IPA ne permettant pas d'identifier directement les apprentis formés dans des entreprises de proximité, la population étudiée ici a été choisie à partir :

- des apprentis ayant préparé l'un des 120 principaux diplômes préparant à un métier des secteurs de proximité ;
- et des apprentis scolarisés précédemment dans l'un des 433 CFA recevant principalement des apprentis d'entreprises de proximité.

Ces deux périmètres forment notre base d'analyse pour l'enquête IPA.

Périmètre

Le périmètre est celui des secteurs de proximité correspondant au champ d'action de l'U2P. Dans ce champ, figure 391 codes d'activités restreints majoritairement aux entreprises de moins de 20 salariés, à l'exception de certains codes annotés d'une astérisque (*), où c'est la totalité des entreprises qui est prise en compte, sans restriction de taille.

CODES PRIS EN COMPTE

ARTISANAT DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS :

- Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels : 4120A 4120B
- Génie civil : 4211Z 4212Z 4213A 4213B 4221Z 4222Z 4291Z
- Démolition, terrassement, forages, sondages : 4311Z 4312A 4312B 4313Z
- Maçonnerie générale, couverture, étanchéification :
4391A 4391B 4399A 4399B 4399C 4399D 4399E 8130Z
- Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation :
4321A 4321B 4322A 4322B 4329B
- Cloisonnement, travaux de finition : 4329A 4331Z 4332A 4332B 4332C 4333Z 4334Z 4339Z

ARTISANAT ET COMMERCE DE L'ALIMENTATION

- Boucherie, charcuterie, poissonnerie, traiteur :
1011Z 1012Z 1013A 1013B 1020Z 4722Z* 4723Z* 5621Z*
- Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie :
1052Z 1071C* 1071D* 1082Z
- Cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs, marchés :
4711B 4721Z 4724Z 4725Z 4729Z 4781Z
- Petite industrie alimentaire :
1031Z 1032Z 1039A 1039B 1041A 1041B 1042Z 1051A 1051B 1051C 1051D 1061A 1061B 1062Z
1071A 1072Z 1073Z 1081Z 1083Z 1084Z 1085Z 1086Z 1089Z 1091Z 1092Z 1101Z 1102A 1103Z
1104Z 1105Z 1106Z 1107A 1107B

À noter : le code 5610C (restauration rapide) n'est pas retenu, dans la mesure où il ne relève que partiellement des secteurs de proximité.

HÔTELLERIE-RESTAURATION : 5510Z* 5610A* 5630Z*

ARTISANAT DE FABRICATION :

- Textile, habillement, cuir et chaussure :
1310Z 1320Z 1330Z 1391Z 1392Z 1393Z 1394Z 1395Z 1396Z 1399Z 1411Z 1412Z 1413Z 1414Z 1419Z 1420Z 1431Z 1439Z 1511Z 1512Z 1520Z
- Travail du bois : 1610A 1610B 1621Z 1622Z 1623Z 1624Z 1629Z
- Papier, imprimerie, reproduction :
1711Z 1712Z 1721A 1721B 1721C 1722Z 1723Z 1724Z 1729Z 1812Z 1813Z 1814Z 1820Z
- Matériaux de construction, chimie, verre et céramique :
0729Z 0811Z 0812Z 0891Z 0892Z 0893Z 0899Z 0990Z 2011Z 2012Z 2013A 2013B 2014Z 2015Z 2016Z 2017Z 2020Z 2030Z 2041Z 2042Z 2051Z 2052Z 2053Z 2059Z 2060Z 2211Z 2219Z 2221Z 2222Z 2223Z 2229A 2229B 2311Z 2312Z 2313Z 2314Z 2319Z 2320Z 2331Z 2332Z 2341Z 2342Z 2343Z 2344Z 2349Z 2351Z 2352Z 2361Z 2362Z 2363Z 2364Z 2365Z 2369Z 2370Z 2391Z 2399Z
- Travail des métaux :
2410Z 2420Z 2431Z 2432Z 2433Z 2434Z 2441Z 2442Z 2443Z 2444Z 2445Z 2446Z 2451Z 2452Z 2453Z 2454Z 2511Z 2512Z 2521Z 2529Z 2530Z 2540Z 2550A 2550B 2561Z 2562A 2562B 2571Z 2572Z 2573A 2573B 2591Z 2592Z 2593Z 2594Z 2599A 2599B 2811Z 2812Z 2813Z 2814Z 2815Z 2821Z 2822Z 2823Z 2824Z 2825Z 2829A 2829B 2830Z 2841Z 2849Z 2891Z 2892Z 2893Z 2894Z 2895Z 2896Z 2899A 2899B 2910Z 2920Z 2931Z 2932Z 3011Z 3012Z 3020Z 3030Z 3040Z 3091Z 3092Z 3099Z
- Fabrication de meubles : 3101Z 3102Z 3103Z 3109A 3109B
- Fabrication d'articles divers :
2611Z 2612Z 2620Z 2630Z 2640Z 2651A 2651B 2652Z 2660Z 2670Z 2680Z 2711Z 2712Z 2720Z 2731Z 2732Z 2733Z 2740Z 2751Z 2752Z 2790Z 3211Z 3212Z 3213Z 3220Z 3230Z 3240Z 3250A 3250B 3291Z 3299Z
- Réparation et installation de machines et d'équipements industriels :
3311Z 3312Z 3313Z 3314Z 3315Z 3316Z 3317Z 3319Z 3320A 3320B 3320C 3320D
- Récupération : 3831Z 3832Z 3900Z

ARTISANAT DES SERVICES :

- Services automobiles : 4520A 4520B 4540Z 7120A
- Transports : 4932Z 4942Z 8690A
- Activités de réparations (hors automobile) : 9511Z 9512Z 9521Z 9522Z 9523Z 9524Z 9525Z 9529Z
- Soins à la personne : 9602A 9602B
- Autres services : 4776Z 7420Z 8020Z 8121Z 8122Z 8129A 8129B 8292Z 9003A 9601A 9601B 9603Z

PROFESSIONS LIBERALES DU DROIT : 6910Z*

PROFESSIONS LIBERALES DE SANTE :

- Activités de santé humaine non réglementées : 4774Z 8690F
- Professions médicales* : 4773Z 7500Z 8621Z 8622A 8622B 8622C 8623Z 8690B 8690D 8690E

PROFESSIONS LIBERALES TECHNIQUES ET DU CADRE DE VIE :

- Activités de conseil et de soutien aux entreprises :
6621Z 7022Z 7112B 7120B 7320Z 7430Z 7490A 7810Z 7830Z 7990Z 8299Z
- Activités comptables : 6920Z*
- Activités d'enquête : 8030Z*
- Agents et courtiers d'assurance : 6622Z*
- Architectes, géomètres : 7111Z* 7112A*
- Enseignement et services personnels : 8552Z 8559A 8559B 8899B 9609Z
- Intermédiaires du commerce : 4611Z 4612B 4613Z 4614Z 4615Z 4616Z 4617B 4618Z 4619B
- Services informatiques : 5829A 5829B 5829C 6201Z 6202A 6202B 6203Z 6209Z 6311Z 6312Z

